



**Convention sur l'élimination
de toutes les formes
de discrimination à l'égard
des femmes**

Distr. générale
27 juillet 2020
Français
Original : anglais
Anglais, espagnol et français
seulement

**Comité pour l'élimination de la discrimination
à l'égard des femmes**

**Rapport valant cinquième à neuvième rapports
périodiques, présenté par Saint-Kitts-et-Nevis
en application de l'article 18 de la Convention,
attendu en 2014***

[Date de réception : 13 février 2020]

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



Acronymes et abréviations

CARIBANK	Banque de développement des Caraïbes
CIDA	Agence canadienne de développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARMC	Formation visant à l'avancement et à la résilience des mères célibataires
FAWCS	Société coopérative des agricultrices de Fahie
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMC	Femmes dans les métiers de la construction
NHC	Société nationale du logement
PAP	Programme pour l'autonomisation de la population
PFPA	Programme pour la formation professionnelle et l'autonomisation
PNFP	Programme national de formation professionnelle
PPEFH	Politique nationale et plan d'action pour l'égalité femmes-hommes
SEAF	Fonds d'aide aux petites entreprises
SIDF	Fondation pour la diversification de l'industrie sucrière
SKIPA	Organisme de promotion de l'investissement de Saint-Kitts
SNAPD	Association des personnes en situation de handicap de Saint-Kitts-et-Nevis
STIM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USAV	Unité spéciale d'aide aux victimes
VIH/sida	Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquise

Résumé

1. Le présent rapport couvre une période allant de janvier 2002 à 2018, en application des obligations découlant de l'article 18 et des mesures prises pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Deux administrations se sont succédé sur la période considérée (2002 à 2015 et 2015 à ce jour).

2. Ce rapport réunit des données provenant de sources primaires, notamment d'entretiens, de l'examen de données statistiques et de la législation, ainsi que de sources secondaires (rapports, articles publiés et Internet). La collecte de données a présenté quelques difficultés car les données n'étaient pas toujours disponibles, ou pas dans le format requis, c'est-à-dire ventilées par sexe.

3. En tant qu'État Membre de l'ONU, la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis participe à un certain nombre de plans et d'objectifs stratégiques de l'ONU et œuvre constamment à la réalisation de ces objectifs. On peut constater une amélioration de la qualité de vie des femmes grâce à la mise en place fructueuse de mesures visant à lutter contre les inégalités. La législation a été modifiée et de nouveaux textes ont été introduits afin d'assurer la protection des femmes et des enfants ; les possibilités d'éducation et de formation ont été élargies ; les résultats des soins de santé se sont améliorés et le taux de grossesse des adolescentes est en baisse. En ce qui concerne les postes de responsabilité, de décision et la vie politique, les progrès ont stagné, un nombre relativement faible de femmes étant présentes en politique. Toutefois les avancées sont prometteuses en ce qui concerne le nombre de nominations de femmes aux postes de secrétaires permanentes et de représentation internationale.

4. L'évaluation nationale en matière de genre de Saint-Kitts-et-Nevis (2014) a mis en évidence des problèmes concernant les femmes, qui rencontrent des difficultés pour accéder et contrôler les ressources, ainsi que des problèmes liés à l'emploi, à la pauvreté et à la violence. Certains comportements socioéconomiques réduisent les chances de réussite dans la vie des femmes et continuent de perpétuer des situations où les femmes se trouvent en désavantage. L'élaboration de stratégies axées sur les femmes a, dans certains cas, entraîné une marginalisation des hommes, lesquels ont le sentiment d'être rendus responsables de la discrimination dont les femmes font l'objet. Les ressources publiques disponibles pour investir dans les questions de genre sont limitées ; par conséquent, un dispositif solide de suivi et d'évaluation des politiques et initiatives qui s'attaquent aux causes profondes de la discrimination sera nécessaire pour obtenir des résultats probants.

5. Selon le recensement de 2011, 43,1 % des ménages de la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis étaient dirigés par des femmes, et 56,9 % par des hommes. À Saint-Kitts-et-Nevis, de nombreux foyers sont dirigés par des femmes qui assument seules la charge de la famille. Les femmes et les enfants peuvent facilement tomber dans la pauvreté, principalement pour des raisons de santé et à cause de facteurs économiques, ou être soumis à différents types d'abus (physiques, sexuels, émotionnels et financiers) et continuer de les endurer pour des raisons économiques et émotionnelles. Il existe une disparité de revenus entre les hommes et les femmes, car celles-ci occupent souvent les emplois les moins bien rémunérés. Les statistiques montrent un taux d'activité plus faible chez les femmes que chez les hommes et un taux de chômage plus élevé. Même si davantage de femmes que d'hommes sortent diplômées des établissements d'enseignement, cette proportion ne se retrouve pas dans les postes de direction. Les hommes et les jeunes garçons commettent des crimes violents les uns contre les autres, ainsi que contre les femmes et les enfants. Le nombre croissant d'hommes et de garçons incarcérés a des répercussions sur les familles et l'appui familial, en particulier pour les enfants.

6. La détermination du Gouvernement à s'attaquer et remédier aux différents problèmes et à offrir des recours utiles se traduit par des mesures législatives, des politiques et des programmes visant à améliorer les conditions socioéconomiques (on peut citer notamment le renforcement des mesures de protection sociale), en collaboration avec des entreprises privées et des organisations non gouvernementales (ONG). Le Département des questions de genre joue un rôle fondamental dans l'avancement de la cause des femmes, notamment par l'intermédiaire d'activités de sensibilisation, de suivi et de mise en œuvre de politiques qui ont permis de belles avancées. Bien que les progrès aient été lents dans certains domaines, Saint-Kitts-et-Nevis reste déterminé à œuvrer en faveur de l'égalité et de l'autonomisation des femmes.

Introduction

7. La Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis est une petite économie ouverte qui fournit un petit nombre de biens et de services. C'est une nation anglophone, composée de deux îles, située au milieu de la zone des ouragans des Caraïbes orientales (17,2 degrés nord et 62,5 degrés ouest). Sa superficie totale est de 269 km² et sa population est estimée à 47 195 habitants¹. Saint-Kitts-et-Nevis était autrefois une colonie du Royaume-Uni, mais a obtenu son indépendance le 19 septembre 1983. Pendant plus de trois siècles, l'industrie sucrière a dominé le paysage social et économique de Saint-Kitts-et-Nevis, jusqu'à ce que des pressions externes, notamment l'érosion des préférences commerciales entraînée par la libéralisation du commerce et la mondialisation, conduisent à la fermeture de l'industrie en juillet 2005.

8. À la suite de modifications profondes du Protocole de l'Union européenne sur le sucre et de la fermeture consécutive de l'industrie sucrière à Saint-Kitts en 2005, le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis a lancé en 2006 la Stratégie nationale d'adaptation (2006-2013), servant de plan directeur pour sa transformation socioéconomique. Depuis le début de la mise en œuvre de ladite Stratégie en 2006, des progrès substantiels ont été réalisés dans la poursuite des objectifs de développement les plus importants qui y étaient exposés. Les quatre piliers fondamentaux définis dans la Stratégie comme étant essentiels au processus de transformation sont les suivants : diversification de l'agriculture, technologies de l'information et de la communication, tourisme et services financiers. Toutefois, le ralentissement des entrées limitées de capitaux dû à la récession économique et financière mondiale survenue en 2008 a mis en péril et ralenti l'exécution et l'achèvement d'un certain nombre d'initiatives prévues. C'est pourquoi, en 2013, le Gouvernement a décidé de prolonger la période de mise en œuvre de la Stratégie, initialement prévue de 2006 à 2013, jusqu'en 2017.

9. Sachant que la stabilité de l'environnement macroéconomique joue un rôle central dans le développement social et économique, Saint-Kitts-et-Nevis a continué d'afficher de solides performances macroéconomiques en 2015 et la Fédération a enregistré une croissance du PIB de 5,1 %, soit un léger déclin par rapport au taux de croissance de 2014 (6,1 %). Ce taux de croissance peut être attribué à l'expansion des secteurs du transport et du stockage (13,7 %), de la construction (9,5 %), du commerce de gros et de détail (8,4 %) et du tourisme (4,4 %). La croissance du secteur du transport et du stockage est liée à l'augmentation de l'activité dans les secteurs de la construction et du tourisme. La croissance du secteur de la construction reflète l'avancement des travaux liés à un certain nombre de grands projets de développement du secteur privé tels que le Park Hyatt Hotel, le Koi Resort and Residences et le

¹ Source : Recensement de la population et du logement (2011).

Golden Rock Commercial Park, ainsi que de grands projets d'investissement du secteur public, principalement le repavage des routes de la péninsule sud-est et de Frigate Bay ainsi que la construction du tunnel de Timothy Hill. Dans le secteur du commerce de gros et de détail, l'activité économique a augmenté dans le sillage de l'importation totale de matériaux de construction et de la demande des consommateurs pour les articles de détail. L'expansion de l'activité économique dans le secteur du tourisme tient à l'augmentation du nombre de séjours de personnes en provenance des principaux marchés d'origine, notamment les Caraïbes, le Royaume-Uni et les États-Unis.

10. Le Gouvernement compte sur le soutien continu de ses précieux donateurs pour mettre en œuvre les initiatives liées à la Stratégie. L'Union européenne a engagé des ressources considérables dans le cadre des Mesures d'accompagnement en faveur des pays signataires du Protocole Sucre, au moyen de l'appui budgétaire général. L'appui budgétaire général constitue une source d'appui financier essentielle pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale et le maintien du programme de stabilisation économique. Parmi les autres sources importantes d'appui au programme de transformation de Saint-Kitts-et-Nevis figurent la Banque de développement des Caraïbes (CARIBANK), la République de Chine à Taïwan, l'Agence canadienne de développement international (CIDA), la Banque mondiale, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et un certain nombre de partenariats bilatéraux.

Réponses aux observations finales du Comité² pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes : Saint-Kitts-et-Nevis

11. Le rapport valant rapport initial et deuxième, troisième et quatrième rapports périodiques de Saint-Kitts-et-Nevis sur l'application de la Convention a été publié en janvier 2002. Le Comité, dans ses observations finales, a soulevé un certain nombre de préoccupations et inclus des recommandations, dont certaines sont reprises ci-dessous de manière générale.

12. Le Comité a noté que l'un des principaux obstacles à la pleine application de la Convention à Saint-Kitts-et-Nevis était l'impact des catastrophes naturelles qui ont ravagé le pays, détruit le parc de logements et affecté la progression économique. Plus précisément, l'ouragan Omar (octobre 2008) a gravement endommagé le Four Seasons Hotel, entraînant sa fermeture pendant vingt-six mois. L'hôtel a réouvert le 15 décembre 2010 ; il s'agissait de sa cinquième réouverture depuis son inauguration à Nevis le 14 février 1991. Les infrastructures, le tourisme, l'agriculture et la pêche sont les plus lourdement touchés par les ravages et les dégâts considérables causés par ces phénomènes. Le Four Seasons Hotel est un grand complexe et un employeur de taille, qui contribue largement au taux d'emploi à Nevis. Ces perturbations et difficultés s'ajoutent aux revers causés par la fermeture de l'industrie sucrière en 2005 et les crises financières mondiales de 2008.

13. Le Comité a recommandé au Gouvernement de continuer à diffuser largement la Convention et ses recommandations générales, la Déclaration et le Programme

² Le respect par les États des obligations imposées par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est contrôlé par le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, un organe composé de 23 experts des droits des femmes du monde entier. Le Comité pose des questions sur certains articles de la Convention et prépare des observations finales qui peuvent inclure des recommandations précises concernant des mesures d'amélioration.

d'action de Beijing (1995)³ et les textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle ». Des activités d'éducation et de sensibilisation du public ont été menées, notamment en mettant à profit les médias pour diffuser des informations par la radio et la presse, en plus d'ateliers et de visites dans les écoles. Le Département poursuivra ces activités au cours des prochaines années.

14. Le reste de ce rapport abordera d'autres préoccupations soulevées par le Comité.

15. Il convient de noter qu'un certain nombre de difficultés ont été rencontrées pour ce qui est d'obtenir des données. Si certaines données étaient disponibles auprès d'un certain nombre d'institutions, la collecte et l'analyse de données complètes ne sont pas une pratique courante. Les données saisies n'étaient pas toujours accessibles dans le format requis (ventilées par sexe) ; par conséquent, les données brutes étaient limitées en termes de quantité et de qualité. Le manque de ressources humaines et physiques contribue clairement à la rareté des données, ce qui entrave la capacité à mesurer efficacement l'efficacité des politiques et des services. Il est fondamental d'améliorer les mécanismes de gestion des données afin de permettre un suivi et une évaluation précis et des processus de prise de décision efficaces.

Partie I

Article 1

Définition de la discrimination à l'égard des femmes

16. Aux fins de la Convention, l'expression « discrimination à l'égard des femmes » vise toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine.

Article 2

Obligation d'élimination de la discrimination

17. La Constitution de Saint-Kitts-et-Nevis (Chapitre II : Protection des droits et libertés fondamentaux, Section 15) protège contre la discrimination fondée sur la race, etc. Ainsi, il est dit dans la Sous-section 3 :

« Dans la présente section, l'expression "discriminatoire" est définie comme le fait d'accorder un traitement différent à des individus en raison uniquement ou essentiellement de leur description : selon leur race, lieu d'origine, naissance hors mariage, opinion ou affiliation politique, couleur de peau, sexe ou conviction, avec pour effet l'application à des personnes décrites d'une certaine façon de restrictions ou de désavantages auxquels d'autres personnes ne sont pas soumises, ou de leur accorder des privilèges ou avantages qui ne sont pas accordés à d'autres personnes. »

³ Programme d'autonomisation de toutes les femmes qui prévoit l'élimination des obstacles à la participation active de celles-ci dans toutes les sphères de la vie publique et privée grâce à une participation pleine et égale à la prise de décision économique, sociale, culturelle et politique.

Toutefois, ni le genre ni les femmes ne sont spécifiquement mentionnés. Le cadre de mesures législatives comprend l'introduction de nouvelles lois et la révision des lois existantes. On citera notamment les lois ci-après :

18. La loi de 1873 sur les atteintes à l'intégrité de la personne (Offences Against the Person Act)⁴ contient des dispositions relatives aux atteintes à l'intégrité de la personne et aux questions y afférentes. Elle englobe les violences graves à l'égard des femmes, le viol, l'enlèvement, le viol sur mineure, les tentatives d'avortement et la dissimulation de la naissance d'un enfant.

19. La loi de 2008 sur la traite des personnes (prévention) [Trafficking in Persons (Prevention)]⁵ prescrit des mesures pour prévenir et combattre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants.

20. La loi de 1983 sur le statut des enfants (Status of Children Act) reconnaît à tous les enfants un statut égal, mêmes ceux nés hors mariage⁶. La loi de 2013 sur le statut des enfants (amendement) a apporté des modifications relatives à la présomption de paternité, notamment le droit de la mère de choisir pour l'enfant d'utiliser son nom de famille au lieu de celui du père.

21. La loi de 2012 sur la tutelle, la garde et le droit de visite des enfants (Guardianship, Custody and Access to Children Act)⁷ définit et régit l'autorité des parents et des tuteurs de leurs enfants, le pouvoir des parents de nommer des tuteurs et les pouvoirs des tribunaux.

22. La loi de 2009 sur les crimes électroniques (Electronic Crimes Act) prévoit des sanctions pour les personnes qui commettent des infractions liées à la pédopornographie, notamment des amendes et des peines d'emprisonnement.

23. La loi de 2012 sur l'égalité de rémunération (Equal Pay Act) prévoit l'élimination et la prévention de la discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi rémunéré.

24. La loi de 2012 sur l'entretien des enfants (Maintenance of Children Act)⁸ reconnaît la nécessité du partage des responsabilités familiales et impose un devoir égal à chaque parent qui s'occupe de l'enfant. Elle prévoit l'égalité de traitement des enfants sans discrimination fondée sur la situation matrimoniale des parents ou sur le statut de l'enfant à la naissance. Chaque parent est tenu de pourvoir à l'entretien de l'enfant, qu'il en ait ou non la garde, et les pères peuvent poursuivre les femmes en justice pour obtenir une pension alimentaire.

25. La loi de 2013 sur les enfants (soins et adoption) (Children (Care and Adoption) Act) prévoit la prise en charge et la protection des enfants, notamment par des services d'adoption.

26. La loi de 2000 sur la violence domestique (Domestic Violence Act) prévoit la protection de toute personne soumise à la violence domestique et traite tout problème connexe ou en résultant. Les victimes peuvent demander des injonctions et des mesures d'éloignement contre les auteurs. Lorsqu'une personne est reconnue coupable d'une infraction à ladite loi, le tribunal peut, au lieu de prononcer une peine, ordonner le suivi d'un programme de réhabilitation ou d'un programme de réinsertion. Le tribunal peut, lorsqu'il rend une ordonnance en vertu de ladite loi, recommander à l'une ou l'autre des parties, ou aux deux, de participer à des séances

⁴ Révisée en 2009.

⁵ Modifiée en 2009.

⁶ Révisée en 2009.

⁷ En vigueur en 2013.

⁸ En vigueur en 2013.

de conseil, dont il détermine la nature. Toute personne qui commet une infraction à ladite loi pour laquelle aucune peine n'est prévue est passible, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, d'une amende n'excédant pas cinq mille dollars, d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas six mois, ou des deux.

27. La loi de 2014 sur la violence domestique (Domestic Violence Act)⁹ prévoit la protection des victimes de violence domestique, notamment de violence contre les femmes et les enfants, et prévoit l'octroi d'ordonnances de protection. Aux fins de cette loi, la violence domestique est définie comme « tout comportement dominateur ou coercitif qui nuit à la santé, à la sécurité ou au bien-être d'une personne ou d'un enfant » et les différentes formes de violence domestique y sont détaillées. La loi a été adoptée par le Parlement mais doit être appliquée de toute urgence. Ce retard peut s'expliquer par la dissolution du Parlement en 2015 à la suite des élections et du changement de Gouvernement. Des mesures sont en cours pour que la législation entre en vigueur.

Article 3

Développement et promotion de la femme

28. Des progrès considérables ont été faits vers la réalisation d'un certain nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)¹⁰, en particulier ceux visant à lutter contre l'inégalité entre les femmes et les hommes par la réduction de la mortalité infanto-juvénile (Objectif 4) et l'amélioration de la santé maternelle (Objectif 5).

29. Des travaux sont engagés pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD)¹¹. L'objectif 5, relatif à l'égalité femmes-hommes, fait l'objet d'une attention particulière. En novembre 2016, l'Administration de l'île de Nevis a organisé un forum des femmes, qui a réuni des acteurs de la société civile afin d'examiner le rôle des filles et des femmes dans la réalisation des objectifs de développement durable. Un forum sous-régional des femmes axé sur les ODD s'est ensuite tenu en mars 2017, réunissant notamment des décideurs politiques issus de toute l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Il s'agissait de recenser les défis à relever en matière d'égalité femmes-hommes et de réfléchir aux pratiques les mieux à même de permettre la réalisation des objectifs de développement durable connexes. Il en est notamment ressorti que dans le système éducatif, les attitudes sociales fondées sur les stéréotypes de genre, qui se manifestent par le machisme et la misogynie, apparaissent dès le plus jeune âge, et qu'une sensibilisation accrue des parents, des enseignants et de la société aux questions de genre permet de favoriser le changement des mentalités et de combattre les comportements traditionnels.

30. Les cadres politiques et institutionnels qui ont été mis en place dans le pays pour favoriser l'égalité femmes-hommes montrent que des mesures sont prises pour promouvoir les droits humains des femmes. L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et le programme intitulé « Femmes dans les métiers de la construction » (FMC), décrits ci-dessous, en sont des exemples précis.

⁹ Pas encore en vigueur. Précédée par la loi sur la violence domestique de 2000 (en vigueur depuis 2004).

¹⁰ Les objectifs du Millénaire pour le développement, un ensemble de huit objectifs aux ambitions sociales, économiques et environnementales, ont été définis dans les années 1990 dans le cadre de conférences des Nations Unies. Ils devaient être réalisés avant 2015.

¹¹ Adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015, les objectifs de développement durable comprennent 17 objectifs à réaliser d'ici 2030 pour lutter contre la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques.

Ils n'ont cependant pas atteint les objectifs fixés et sont actuellement en cours de restructuration.

31. Le programme mis en place dans le cadre de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, vecteur du développement durable, a pour but d'améliorer la qualité, les compétences et l'employabilité de la main-d'œuvre grâce à l'octroi d'une certification reconnue au niveau national et régional. Il propose des programmes formels et non formels, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur (aucun programme formel n'est offert à Nevis après le niveau secondaire). Il a été révisé afin de permettre aux jeunes femmes d'avoir accès à des domaines économiques traditionnellement occupés par les hommes, par exemple dans les secteurs de l'ingénierie et de la construction, qui requièrent des compétences très demandées et mieux rémunérées. La mise en œuvre de ces programmes n'est pas sans difficultés. On observe notamment une participation faible et des taux d'abandon élevés, qui s'expliquent par diverses raisons, à savoir l'accessibilité (les programmes ne sont disponibles que dans les zones urbaines), l'absence d'appui financier et le fait que les programmes peuvent être perçus comme n'étant pas nécessairement bénéfiques. Les formations destinées aux étudiantes et étudiants ayant des difficultés sur le plan scolaire proposent un enseignement basique qui limite leur recherche d'emploi à des postes situés en bas de l'échelon et offrant peu de perspectives d'évolution. Elles ne permettent donc pas aux femmes de briser le cycle de la pauvreté. Dans son discours de 2017 sur le budget, le Premier Ministre a présenté les plans de restructuration des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels, dont le coût était estimé à 30 millions de dollars des Caraïbes orientales sur une période de cinq ans et qui recevraient l'appui financier de la Banque de développement des Caraïbes (BDC). Il a également indiqué que les installations seraient modernisées et la qualité de l'enseignement améliorée, et que les systèmes de soutien seraient renforcés afin de réduire les disparités entre les genres. Par exemple, les conseils d'orientation professionnelle prodigués dans l'enseignement secondaire tiendraient compte des questions de genre et donneraient la priorité aux compétences, à l'assiduité et à l'achèvement des programmes. Des consultations nationales ont été lancées en 2018 avec les parties prenantes, notamment les personnes chargées de la planification de l'éducation et les décideurs politiques, afin d'examiner les mesures à prendre en matière d'éducation et d'égalité femmes-hommes. En collaboration avec le programme d'éducation pour l'emploi de la Communauté des Caraïbes, des stratégies visant à intégrer la dimension de genre dans la formation et le développement de la main-d'œuvre sont actuellement en cours d'élaboration.

32. Le programme FMC, qui relevait du Programme d'autonomisation de la population (PAP), avait été lancé en 2013 pour doter les femmes des compétences dont elles avaient besoin pour accéder à des secteurs professionnels plus lucratifs, tels que la charpenterie ou l'électricité. Aucun diplôme n'ayant été octroyé, du fait de l'abandon progressif du programme par les étudiantes, ce dernier a été peu à peu éliminé pour être remplacé en 2017 par un nouveau programme, baptisé « Programme pour la formation professionnelle et l'autonomisation » (PFPA) et facilité par le Programme national de formation professionnelle. Le PFPA permet aux participantes d'obtenir une certification, ce qui les rend plus compétitives sur le marché du travail aux niveaux national et régional. Il leur donne également les moyens d'entreprendre ou d'être employées et facilite leur entrée dans la vie active. Il est à espérer que celles d'entre elles qui souhaitent travailler dans les secteurs de la construction, de l'hôtellerie et de l'accueil auront l'opportunité de trouver un emploi dans les hôtels récemment établis dans la Fédération. Les participantes bénéficient en outre d'une allocation hebdomadaire ou d'un microfinancement pour petits entrepreneurs (le cas

échéant), ce qui améliore le revenu disponible des ménages à l'échelle nationale et facilite la transformation sociale et économique du pays.

33. Le Conseil des femmes de Nevis est une organisation affranchie de toute affiliation religieuse ou politique. Ouvert à toutes les femmes de plus de 18 ans, il a pour objectif d'aider celles-ci à faire face aux problèmes qui les touchent et de renforcer les liens qui les unissent au sein de la communauté. Le Conseil national des femmes de Saint-Kitts a été créé en 2013 en tant qu'organisation non gouvernementale. Il a pour mission de chapeauter d'autres groupes de femmes pour véritablement donner à celles-ci les moyens de leur autonomisation, en facilitant la collaboration et les initiatives axées sur la promotion des droits et des intérêts des femmes.

34. Dans le cadre de ses activités de promotion et d'autonomisation des femmes, le Département des questions de genre facilite la formation à l'entrepreneuriat pour les femmes à faibles revenus et d'autres groupes. En 2016, un atelier intitulé « Femmes aux postes d'encadrement intermédiaire » a été organisé à l'intention des femmes employées dans les secteurs public et privé afin de favoriser leur carrière et leur développement personnel. Un programme axé sur les femmes détenues enseigne des compétences de base et un savoir-faire technique aux détenues de la prison de Sa Majesté. En septembre 2017, un groupe de six détenues a participé à un atelier consacré à l'entrepreneuriat intitulé « Mobiliser, autonomiser et faire progresser les femmes ». Cette formation intensive visait à aider ces femmes à élaborer des projets d'entreprise et des plans d'affaires, leur permettant ainsi d'acquérir les compétences nécessaires à la création de leur propre entreprise au moment de leur réinsertion dans la société. À ce jour, trois participantes ayant été libérées ont obtenu un emploi rémunéré. L'une d'entre elles occupe un poste de gérante de crèche.

35. Les femmes incarcérées sont confrontées à de multiples formes de discrimination. Les enfants souffrent de la détention ou de l'emprisonnement de leurs parents, en particulier lorsqu'il s'agit de leur mère, à laquelle il incombe en général de s'occuper des enfants. Le Département des questions de genre organise deux déjeuners annuels à la prison de Sa Majesté, l'un avant le début de l'année scolaire et l'autre avant Noël, pour donner aux détenues la possibilité de passer un moment privilégié avec leurs enfants et leur famille élargie. Lors de ces réunions, des fournitures scolaires et des petits cadeaux sont distribués, ce qui permet aux enfants d'être moins désavantagés par l'incarcération de leur parent. Depuis le redémarrage en 2017 du programme relatif aux femmes détenues, aucune récidive n'a été enregistrée. Lorsque cela est nécessaire, le Département fournit également des services juridiques aux détenues.

36. Les parties prenantes s'inquiètent d'une possible interruption des mécanismes de financement mondiaux consacrés aux programmes sociaux, et des conséquences que cela aurait pour les initiatives en place, dont beaucoup de femmes bénéficient actuellement.

Article 4

Accélération de l'instauration de l'égalité entre les femmes et les hommes

37. Le Département des questions de genre relève du Ministère chargé du développement communautaire, des services sociaux et des questions de genre. D'abord nommé « Département de la condition des femmes », il a été créé en 1986 au sein du Ministère de la santé et de la condition des femmes. Il été rebaptisé « Département des questions de genre » en 2000, conformément à l'engagement de l'État de veiller à ce que les questions de genre soient prises en compte dans toutes

ses politiques et tous ses programmes et à ce que ceux-ci aient une incidence réelle sur les hommes et les femmes. Le Ministère a pour mandat de sensibiliser le public, d'assurer le suivi du statut des femmes et des filles dans le pays afin de l'améliorer en faisant appliquer un certain nombre de conventions et de déclarations internationales, ainsi que la Constitution de Saint-Kitts-et-Nevis, dans laquelle l'égalité femmes-hommes a toute sa place. Les domaines prioritaires du Ministère comprennent une politique nationale pour les questions de genre, l'autonomisation des femmes et des filles, la réduction de toutes les formes de violence fondée sur le genre, l'élimination de la pauvreté, la gouvernance et la démocratie, et des programmes destinés aux hommes et aux garçons.

38. En 1997, une décision politique du Cabinet a permis de clarifier le droit des mères étudiantes à poursuivre leurs études. À Saint-Kitts, le projet Viola, mis en place en 2002 et dirigé par le Département des questions de genre, offre un environnement favorable grâce auquel les mères adolescentes peuvent mener leurs études à terme. Avec l'appui du Fonds d'affectation spéciale pour les besoins essentiels, un dispositif a été mis sur pied en 2016 et 2017 pour améliorer les structures et la programmation du projet, aboutissant à l'élaboration d'un guide permettant aux directeurs d'école de l'exécuter efficacement. Dans le cadre du projet Viola, les étudiantes reçoivent une aide financière leur permettant de surmonter les obstacles auxquels elles se heurtent pendant leurs études, par exemple le coût de la garde du bébé, les frais de scolarité supplémentaires et le coût des livres et des uniformes. À ce jour, 200 mères adolescentes ont bénéficié d'une aide, dont un grand nombre a poursuivi des études supérieures. En 2018, 5 des 13 mères adolescentes (38 %) participant au projet Viola étaient inscrites dans des établissements d'enseignement supérieur et de formation continue. En poursuivant des études supérieures, ces étudiantes peuvent recevoir un soutien financier supplémentaire sous la forme de bourses d'études. Le projet Viola est reconnu par l'UNICEF comme un modèle de meilleure pratique dans la région des Caraïbes.

39. À Nevis, le Ministère des services sociaux et la Division des questions de genre pilotent des programmes d'appui aux femmes. En 2007, un programme similaire au projet Viola, intitulé « Une deuxième chance pour les mères adolescentes », a été mis en place à Nevis, avec pour objectif de rescolariser les mères adolescentes. Offrant des ateliers sur les compétences parentales et le développement professionnel, des conseils en matière de carrière et une aide financière permettant la poursuite des études, ce programme s'est avéré d'une aide précieuse pour ces jeunes femmes. « Bébé, réfléchis bien » est un programme qui s'adresse aux adolescentes pour les sensibiliser aux difficultés liées à la grossesse et aux responsabilités parentales. Les Perles de Nevis est un groupe fermé qui prodigue des conseils et propose des activités sociales aux étudiantes de niveau secondaire jugées particulièrement vulnérables face aux influences sociales. Des interventions précoces permettent aux filles de résoudre les problèmes qu'elles rencontrent au fil du temps, et un climat favorable les autorise à s'exprimer librement et à prendre confiance.

40. À l'heure où ce rapport est établi, aucun cadre législatif n'est spécifiquement consacré aux droits en matière de procréation.

41. Le financement de la politique nationale pour l'égalité femmes-hommes a été retardé en raison des mesures d'austérité mises en place par le Gouvernement. Cependant, après avoir présenté un projet à l'UNESCO, le Département des questions de genre a obtenu un financement en 2018. Le Département est l'institution officielle chargée de l'application de la politique nationale et du plan d'action de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'égalité femmes-hommes (PPEFH). Officiellement lancés en novembre 2018, la politique et le plan d'action étaient encadrés par un comité de pilotage multisectoriel. Leur exécution, échelonnée sur une année, devait être menée

à bien avant décembre 2019. L'objectif général de la politique nationale pour l'égalité femmes-hommes était de fournir un cadre institutionnel permettant de manière décisive au Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis de favoriser l'égalité des genres et l'autonomisation, conformément aux objectifs de développement durable et aux autres instruments internationaux dont l'État est signataire. Cette politique devait permettre de garantir que les hommes et les femmes avaient un accès égal aux ressources et participaient sur un pied d'égalité à tous les domaines de l'activité nationale, et de venir à bout des obstacles culturels qui empêchaient la réalisation de cette égalité.

Article 5

Rôles spécifiques à chaque sexe et représentation stéréotypée

42. Le Comité s'est dit préoccupé par la persistance de pratiques culturelles et d'attitudes fortement stéréotypées concernant les rôles et les responsabilités dévolus aux femmes et aux hommes. Des recommandations ont été faites pour sensibiliser la société à la nécessité de changer les comportements discriminatoires, notamment par l'élaboration de programmes spécialement conçus à l'intention des garçons et des hommes. Le Comité a recommandé en particulier d'étendre à toutes les communautés le programme pilote d'acquisition de compétences parentales à l'intention des pères, conduit par le Ministère du développement social dans le but de promouvoir le concept de la responsabilité parentale partagée.

43. L'importance du rôle des hommes dans la famille et la communauté a été pris en considération. Dans le cadre du Programme pour hommes, établi en 2007 par le Département des questions de genre (Saint-Kitts), des projets éducatifs ont été conçus pour renforcer l'égalité femmes-hommes. Ces projets ont permis aux hommes d'acquérir des compétences de base et une expérience pratique dans le domaine du travail domestique. À l'occasion de la Journée internationale des hommes, célébrée le 19 novembre de chaque année à Saint-Kitts-et-Nevis, un éventail d'activités est organisé, dont des tables rondes sur la famille, l'éducation et les services religieux. Le Conseil national des hommes de Saint-Kitts, créé en novembre 2016, travaille en collaboration avec le Département des questions de genre. Il a pour objectif de responsabiliser les hommes et de les mobiliser, notamment concernant les questions de la violence domestique, de la parentalité, de l'égalité et de l'équité, en les faisant participer, par exemple, à des ateliers régionaux sur la violence fondée sur le genre. Le Programme pour hommes mène également des campagnes de sensibilisation sur les lieux de travail à prédominance masculine, qui visent à faire participer les hommes à des discussions à vocation éducative sur l'identité de genre et la violence fondée sur le genre. De même, à Nevis, dans le cadre de sa programmation consacrée aux hommes, la Division des questions de genre a mis en place des activités auxquelles participent hommes et femmes, qui facilitent la discussion (par l'intermédiaire d'émissions de radio et de manifestations favorisant l'interaction, les relations saines, la solidarité et l'activité physique comme la marche et le cyclisme) et sensibilisent les participants aux questions de santé.

44. En collaboration avec le Ripple Institute¹², un projet s'adressant aux pères célibataires et financé par l'UNESCO a été mis en œuvre à Saint-Kitts de 2014 à 2016. Cette initiative, conjuguant conseils et travaux pratiques, a permis à 90 pères d'acquérir des compétences sociales et une expérience solide dans les domaines de la parentalité, de la discipline et de la communication. Le projet a été bien accueilli par les participants. En outre, l'évaluation dont il a fait l'objet révèle qu'il a eu une

¹² ONG nationale spécialisée dans le développement social et les services au profit de la communauté.

incidence positive sur les pères et leurs enfants. La Division des questions de genre à Nevis a également mis sur pied un forum des hommes. Par l'intermédiaire d'un groupe de soutien, les hommes acquièrent des connaissances qui leur donnent les moyens d'adopter un mode de vie constructif dans un état d'esprit positif. Le forum s'intéresse tout à tour au rôle des parents, au genre, à la violence domestique et à la vie familiale.

45. Le Gouvernement a à cœur d'intégrer les questions de genre dans ses institutions en vue de favoriser l'égalité femmes-hommes lors de la planification de ses politiques et programmes. La participation des hommes et des femmes ainsi que leurs intérêts respectifs sont pris en compte afin de lutter contre l'inégalité des structures sociales. En 2016 et 2017, le Département des questions de genre a reçu l'appui du Fonds d'affectation spécial pour les besoins essentiels, qui a servi à mettre en place un projet de sensibilisation au genre, dont l'objectif était de permettre au grand public d'acquérir une connaissance plus approfondie des questions liées au genre, de faire en sorte que ces questions soient mieux prises en compte dans le secteur public et de permettre au secteur privé de mieux les intégrer et d'en rendre compte de manière plus sensible. Ce projet a abouti à la création de trois guides de formation adaptés à chaque secteur et d'un manuel à l'usage des adolescents, du secteur privé et des unités de coordination du secteur public. Environ 116 personnes issues du secteur privé, du secteur public et de la société civile ont été formées dans l'ensemble du territoire aux fonctions de point focal. Le Département des questions de genre continue former son personnel à la sensibilisation aux questions de genre.

46. Les programmes d'éducation parentale jouent un rôle primordial dans la formation des conceptions des rôles liés au genre. Bien que Saint-Kitts ne dispose pas de programmes nationaux officiels axés sur l'éducation des parents, il existe des initiatives locales et religieuses visant à éduquer les parents adolescents des deux sexes ainsi que les mères célibataires, et à développer leurs compétences psychosociales et techniques, leur permettant ainsi d'améliorer leur niveau de vie et leur santé sexuelle et d'adopter des modes de vie sains. Dans cette optique, un séminaire-retraite portant sur l'autonomisation des femmes a été organisé en 2014, et des formations sur la sensibilisation aux questions de genre et sur l'avancement et la résilience des mères célibataires ont été dispensées en 2016 et en 2017, respectivement. À Nevis, le Groupe de soutien aux parents isolés, créé il y a plus de 10 ans, se réunit chaque semaine pour offrir un appui et des séances de formation aux membres de la communauté. Son programme, qui relève de la Division des services d'aide à la famille du Département des services sociaux, comprend également un atelier annuel consacré à la parentalité, conçu pour apporter un soutien, échanger des vues et développer de bonnes relations entre parents et enfants. À Nevis, le programme intitulé « Une deuxième chance pour les mères adolescentes » propose un atelier de formation aux compétences parentales.

47. Certains comportements socioculturels ancrés perpétuent des idées et des pratiques patriarcales qui mettent les femmes en situation de désavantage et réduisent leurs chances de réussite dans la vie. Dans les ménages, la majorité des tâches de gestion et d'entretien continue de traditionnellement incomber entièrement aux femmes. Il est évident que les rôles culturels attribués aux hommes et aux femmes par la société sont sources de problèmes. Par exemple, à l'école, les matières sont toujours réparties selon les idéologies traditionnelles de genre. Bien qu'il arrive que les femmes puissent trouver des emplois non traditionnels et améliorer leur employabilité, par exemple grâce au Programme d'autonomisation des personnes (PAP)¹³, rares sont celles qui choisissent de le faire, probablement en raison de leur

¹³ Initiative gouvernementale mise en place en 2012 afin de créer des opportunités d'autonomisation pour les nationaux sans emploi.

culture. Les participantes au Programme pour l'autonomisation des personnes ont bénéficié d'une allocation équivalente au salaire minimum. Ce programme a été remanié en 2017 pour devenir le PFFA, qui permet aux participantes de devenir titulaires d'une certification.

48. Le cadre législatif en vigueur protège les parents et les enfants. Un dispositif de suivi a été conçu pour que les parents contribuent à l'éducation de leurs enfants. Les hommes ont de plus en plus le sentiment d'être discriminés par le système judiciaire et par les agences créées pour protéger les femmes. Le Conseil national des hommes de Saint-Kitts a été créé pour répondre à leurs inquiétudes. La nécessité de considérer les hommes comme des alliés est reconnue comme étant dans l'intérêt supérieur des enfants.

49. Le statut de la fonction publique a été amélioré et les nouveaux pères peuvent demander un congé de paternité, ce qui allège la charge de travail des femmes.

50. Les données désagrégées sur la pauvreté montrent que les mères célibataires et les ménages dirigés par une femme ont un rapport de dépendance plus élevé et sont plus exposés au risque de pauvreté¹⁴. Vingt-cinq pour cent des ménages dirigés par une femme comptent cinq membres ou plus, contre 3 % des ménages dirigés par un homme. Le tableau 1 révèle que 57 % des ménages pauvres sont dirigés par des femmes, dont le plus grand nombre (37,8 %) est âgé de 30 à 39 ans. Les femmes sont souvent responsables du bien-être de leur famille tout en étant au chômage ou sous-employées. Au moment de l'établissement du présent rapport, 15 % des naissances étaient le fait d'adolescentes, lesquelles sont particulièrement vulnérables en raison des ressources financières limitées dont elles disposent pour faire face aux responsabilités liées à la naissance d'un enfant.

Tableau 1

Pourcentage de ménages pauvres et non-pauvres, par chef de famille

AGE GROUPS	POOR		NON-POOR		TOTAL
	Male	Female	Male	Female	
0-21	0.0%	1.4%	1.4%	1.3%	205
22-29	1.6%	4.4%	8.4%	8.5%	1240
30-39	20.6%	37.8%	21.9%	16.4%	3316
40-49	38.6%	26.5%	22.0%	24.5%	3895
50-59	17.8%	14.7%	22.0%	17.6%	3090
60-64	1.8%	1.1%	3.7%	8.6%	877
65+	19.5%	14.1%	20.2%	22.7%	3317
Total No.	925	1,226	7,077	6,760	15,988
Total %	43.0%	57.0%	51.1%	48.9%	

Source: *Gender and Child Analysis of OECS CPAs, November 2012, p. 119.*

51. Les hommes et les femmes ont des expériences très différentes de la pauvreté et de ses conséquences. Le chômage et la pauvreté rendent les femmes plus dépendantes des hommes financièrement, même lorsqu'il s'agit de fournir des produits de première nécessité à leur famille. Certaines femmes ont déclaré que cela les mettait en position d'infériorité et donc, de vulnérabilité. On trouvera ci-dessous des extraits de l'évaluation de la pauvreté menée dans le pays, qui illustrent la perception des femmes¹⁵ :

« Mon petit ami est le seul à travailler. S'il s'arrête, je ne peux pas me nourrir. »

¹⁴ Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis, Stratégie nationale de protection sociale (2012-2017), p. 39 (en anglais uniquement).

¹⁵ Évaluation de la pauvreté de Saint-Kitts-et-Nevis, 2007/08 (vol. 1), p. 148 (en anglais uniquement).

« Les hommes veulent nous contrôler et nous imposer des restrictions. Ils pensent qu'ils ont le pouvoir parce qu'ils ramènent l'argent. »

« Je n'en ai pas, donc je dépends de l'homme avec qui je vis pour obtenir ce que je veux. »

« Je n'aime pas la façon dont il nous traite, moi et les enfants, mais je dois me taire parce qu'il faut bien manger. »

« Les hommes sentent qu'ils peuvent profiter de vous. »

« Je ne travaille pas, je n'ai pas d'homme ; aucun homme ne va vouloir de moi ; ils vont me considérer comme un fardeau. »

« Un homme veut une femme qui peut se débrouiller seule. »

Article 6

Suppression de l'exploitation des femmes

52. Le Comité a demandé instamment que les trafiquants et les proxénètes soient poursuivis et punis, que davantage d'efforts soient faits pour combattre la violence contre les femmes et les filles et que les victimes de violence soient mieux prises en charge. Il a également recommandé que les actes de violence sexuelle commis contre les filles fassent l'objet d'une tolérance zéro, que les délinquants soient poursuivis et puissent être réhabilités, que des programmes éducatifs destinés aux hommes et aux garçons sur la prévention de la violence soient mis en place, et que les comportements traditionnellement négatifs à l'égard des femmes changent. D'autres recommandations comprenaient la collecte de données ventilées par sexe concernant la consommation de drogues et d'alcool et sa possible corrélation avec la violence contre les femmes, ainsi que la mise en place de mesures préventives visant à réduire la dépendance des jeunes à tous les types de drogues.

53. Toujours illégale à Saint-Kitts, la prostitution est une activité illégale que les femmes immigrées, en particulier, utilisent comme stratégie de survie. Les rapports sexuels monnayés permettent également à un certain nombre de femmes de joindre les deux bouts. Le programme national de lutte contre le sida collabore avec ces groupes vulnérables pour les éduquer sur les droits humains, la tolérance et la notion de choix. Les travailleuses du sexe et les femmes qui échangent des faveurs sexuelles contre de l'argent reçoivent une éducation sur le VIH, les infections sexuellement transmissibles et l'utilisation des préservatifs, et bénéficient également de la distribution de préservatifs et de lubrifiants. Le programme Sister, qui porte sur le sida et les maladies sexuellement transmissibles, s'adresse aux femmes en situation de vulnérabilité ayant des rapports sexuels monnayés. Le programme met ces femmes en relation avec des pairs, la démarche consistant à ce que chacune d'entre elles soit « prise en charge » par une « sœur ».

54. Des lois ont été adoptées pour lutter contre la traite des personnes. Dans son chapitre 4.40, la loi sur la traite des personnes (prévention) (Trafficking in Persons (Prevention) Act) est définie comme un ensemble de mesures visant à prévenir et à combattre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et à gérer les affaires connexes et les questions accessoires¹⁶. En vertu de l'article 3 de cette loi, la traite des personnes est une infraction pénale dont les auteurs sont passibles d'une peine d'emprisonnement de vingt ans et d'une amende de deux cent cinquante mille dollars, ou les deux.

¹⁶ Sauf indication contraire, toutes les références à la loi sont tirées de la révision de 2009.

55. Le taux de grossesse est élevé chez les adolescentes. Un certain nombre d'étudiantes n'ayant pas atteint l'âge du consentement (16 ans) se retrouvent enceintes, souvent du fait d'hommes plus âgés. Cependant, peu d'éléments permettent d'affirmer que ces hommes sont poursuivis pour atteinte sexuelle sur mineur¹⁷, ou que des programmes d'intervention sont mis en place pour s'attaquer spécifiquement à ce problème. Les grossesses de mineures entraînent une stigmatisation sociale. Cependant, à Saint-Kitts-et-Nevis, les étudiantes ont la possibilité de terminer leurs études et d'accéder à une formation leur permettant d'entrer sur le marché du travail. L'absence de structures de garde d'enfants le soir et la nuit empêche souvent les femmes de profiter des programmes d'éducation destinés aux adultes, même s'il existe des services privés de garde d'enfants. On observe un décalage entre l'âge du consentement et l'âge de la majorité (18 ans)¹⁸, à partir duquel les jeunes peuvent légalement entreprendre des activités d'adultes, par exemple voter, acheter de l'alcool et se marier.

56. La violence domestique est la forme la plus courante de violence fondée sur le genre et touche principalement les femmes et les filles. En 2016, 20 cas de violence domestique ont été enregistrés au Service des accidents et des urgences de l'Hôpital général JNF de Saint-Kitts. Les chiffres ont révélé que 55 % des auteurs étaient des hommes, 25 % des femmes et 20 % des frères et sœurs. Au cours de la période 2011-2015, 23 cas de violence domestique ont été signalés à la Division des services familiaux de Nevis. La loi de 2014 sur la violence domestique (Domestic Violence Act) offre une meilleure protection aux victimes de violence domestique (des efforts sont faits pour faire entrer la législation en vigueur). En vertu de cette loi, les officiers de police sont tenus d'informer la victime ou le ou la requérante de ses droits et lui donne le droit de demander une ordonnance de protection. En vertu de l'article 47 de cette loi, « Toute personne enfreignant une interdiction, une condition, une obligation ou un ordre imposé en vertu de la présente loi et pour lequel aucune sanction n'est prévue se rend coupable d'une infraction passible d'une amende forfaitaire de dix mille dollars ou d'une peine d'emprisonnement de cinq ans, ou les deux ». Rien qu'en 2017, 357 cas de violence domestique ont été signalés dans la Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis. Les données de la police royale indiquent que, durant la période 2005-2017, 24 femmes âgées de 15 ans et plus sont décédées du fait de leur partenaire intime ou d'un ancien partenaire, d'un féminicide ou d'un homicide.

57. La police et les autres parties prenantes ont élaboré des mesures de réforme interne permettant de mettre en place des protocoles visant à mieux répondre à la violence fondée sur le genre. En raison de l'augmentation des cas d'infraction sexuelle, une unité spéciale d'aide aux victimes a été créée en 2012 au sein de la police royale de Saint-Kitts-et-Nevis. L'unité, composée de six agents, dont cinq (83 %) sont des femmes, y compris la chef, dispose désormais de locaux propres. En étroite collaboration avec le Département chargé des services sociaux, l'unité s'occupe de questions telles que la violence domestique et la maltraitance d'enfants. Les agents sont spécialement formés pour recenser les allégations signalées dans les familles et enquêter sur celles-ci. Depuis la création de l'unité, le nombre de signalements de cas de viols a nettement augmenté, du fait d'une meilleure sensibilisation. L'une des principales réalisations de Saint-Kitts-et-Nevis a été le lancement, en novembre 2018, du protocole national relatif aux plaintes et aux réponses en matière de violence domestique et sexuelle, élaboré en collaboration avec les parties prenantes.

58. Pour 44 % des personnes interrogées aux fins de l'enquête sociale sur la violence contre les enfants et les femmes à Saint-Kitts-et-Nevis (UNICEF, 2014), la violence

¹⁷ L'atteinte sexuelle sur mineur s'entend de toute relation sexuelle entre un adulte et un mineur.

¹⁸ Tel que défini par la loi de 1983 sur l'âge de la majorité (Age of Majority Act).

domestique est un problème majeur¹⁹. Les actes de violence domestique ne sont pas tous signalés, et ce pour diverses raisons, à savoir la dépendance économique (79 %) et émotionnelle (72 %) à l'égard de l'agresseur, et la conviction que les autorités ne donneraient pas suite aux signalements (61 %), ou que l'enquête serait trop longue et ne mènerait à rien (50 %). La crainte de représailles de la part de l'agresseur et la peur de subir de nouvelles violences dissuadent également les femmes de se manifester. Pour survivre, certaines femmes adoptent une stratégie d'adaptation consistant à tolérer cette violence. Elles ne veulent pas porter plainte pour violence domestique, soit qu'elles aient peur d'être stigmatisées, soit qu'elles préfèrent garder l'affaire privée, ou encore parce que le système judiciaire ne les soutient pas et qu'elles ont un accès insuffisant aux services sociaux et à l'aide sociale. Leur réticence à signaler les incidents peut également s'expliquer par un manque de confiance dans le système judiciaire.

59. Il n'existe pas de service d'assistance téléphonique officiel gratuit permettant de signaler les cas de violence domestique, ni de centre d'accueil dans lesquels les femmes pourraient se réfugier, Saint-Kitts-et-Nevis étant une petite île ne garantissant ni l'anonymat ni la protection. Le Département des questions de genre assure toutefois une permanence par l'intermédiaire d'un numéro de téléphone portable, que le public peut appeler pour demander des conseils ou de l'aide. Ce numéro est affiché sur les supports de communication du Département ainsi que sur ses comptes de médias sociaux. Les plaintes peuvent être déposées auprès d'un agent du Département des questions de genre, qui est tenu d'écouter et d'expliquer les services et les options disponibles. Le Gouvernement et les ONG réfléchissent actuellement à la mise en place d'un centre d'hébergement dans le cadre d'un partenariat public-privé. Dans l'intervalle, il est possible d'obtenir un logement provisoire sûr dans des résidences privées ou, dans des circonstances exceptionnelles, dans des hôtels. Le Département des questions de genre peut aider les familles à payer une partie de leur loyer, leur offrir un matelas, etc. Des ordonnances de protection peuvent être obtenues par les victimes en vertu de la loi de 2014 sur la violence domestique (Domestic Violence Act). Les victimes disposent des recours suivants : la police (Unité spéciale d'aide aux victimes), le Service de conseils (Saint-Kitts) et le Département chargé des services sociaux, qui offre une variété de services de soins et de protection, y compris des conseils aux personnes, aux familles et aux hommes qui commettent des actes de violence domestique. À Nevis, où l'accès aux soins de santé sera renforcé dès 2019 grâce à la création d'un service de conseils relevant du Ministère de la santé, de tels services n'existent pas.

60. Pour s'attaquer aux actes de violence domestique et les réduire, le Département des questions de genre propose, dans les écoles, des formations en matière de développement personnel à l'intention des jeunes femmes, dont le but est de renforcer l'estime de soi et la confiance en soi. Une approche intégrée a été adoptée et des partenariats stratégiques ont été conclus avec des groupes civiques, des églises, des organisations et le Ministère de la santé. En partenariat avec le Conseil national des femmes et le Conseil national des hommes, le Département des questions de genre organise des formations à l'intérieur et à l'extérieur des prisons, qui visent à changer les mentalités et les comportements des hommes comme des femmes afin d'éradiquer la violence fondée sur le genre dans la société. Les formations qui s'adressent aux hommes sont axées sur les compétences relationnelles, y compris la négociation et l'aptitude à communiquer efficacement. Elles peuvent aussi, de manière plus interventionnelle, s'adresser aux agresseurs en leur proposant d'autres solutions que la violence, des discussions sur les stéréotypes de genre, une sensibilisation aux

¹⁹ Enquête sociale sur la violence contre les enfants et les femmes, p. 30 à 32 (en anglais uniquement).

aspects juridiques et des cours de gestion de la colère. Le programme relatif à l'éducation à la santé et à la vie familiale dispensé dans les écoles est axé sur la violence domestique et la violence fondée sur le genre. La campagne menée à l'occasion des 16 journées de mobilisation contre la violence de genre (du 25 novembre au 10 décembre) permet de sensibiliser le public grâce à l'organisation de manifestations et d'activités diverses, par exemple, en partenariat avec les médias, la diffusion d'une série de films d'animation présentant différents scénarios visant à mieux faire connaître la violence domestique telle qu'elle existe dans les foyers et les esprits. Durant ces journées, un message est également diffusé dans les écoles au moyen de conférences éducatives et d'activités de sensibilisation auxquelles participent les élèves de l'enseignement secondaire. La Division des questions de genre facilite actuellement des programmes de sensibilisation à la violence fondée sur le genre, sous la forme de séminaires, de mises en scène, d'entretiens, etc. Y sont présentés et débattus des sujets tels que le comportement des générations, la compréhension des impacts économiques sur la société, la capacité à changer, les atteintes commises par les hommes et les moyens dont disposent les communautés pour se prendre en main.

61. Des messages d'intérêt public mettant en scène différents scénarios portés par des voix féminines ont été diffusés sur les ondes de la radio nationale pour sensibiliser et éduquer le grand public afin qu'il reconnaisse les signes possibles de maltraitance des mineurs, par exemple la manipulation psychologique des mineurs par des adultes et la violence facilitée par la technologie, notamment concernant le harcèlement en ligne et ses conséquences dévastatrices. En outre, le site Web du Ministère de l'éducation fournit des informations et des conseils détaillés aux parents et aux enfants concernant la sécurité sur Internet.

62. Le protocole relatif aux plaintes et aux réponses en matière de violence domestique et sexuelle a été élaboré avec l'appui de l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Relevante de la responsabilité du Département des questions de genre, il sert de guide aux principaux organismes prestataires de services. Il a été officiellement lancé en novembre 2018, après avoir été révisé à plusieurs reprises et avoir reçu l'appui du Département chargé des questions juridiques et de la magistrature et l'approbation du Cabinet. Les principales parties prenantes seront formées à son utilisation dans le cadre de sa mise en œuvre en 2019. Témoin de l'intensification des efforts qui sont faits dans ce domaine, un plan stratégique sur la violence fondée sur le genre a été proposé.

63. Pour 49 % des personnes interrogées à l'occasion de l'enquête sociale sur la violence contre les enfants et les femmes (UNICEF, 2014) à Saint-Kitts-et-Nevis, la violence sexuelle visant les enfants est un problème majeur²⁰. Les raisons pour lesquelles les cas ne sont pas signalés vont de la crainte des conséquences négatives d'un signalement (81 %) à la gêne (77 %), en passant par la conviction que les signalements de cas de maltraitance à l'égard d'enfants n'aboutissent pas (58 %) et que la procédure judiciaire est trop longue (53 %). Les cas d'exploitation sexuelle et d'atteinte sexuelle sur mineur et la pratique par des adolescents de rapports sexuels monnayés sont des réalités, qui font rarement l'objet de poursuites. En outre, il existe peu de données permettant d'étayer l'existence des cas d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. La législation mise en place pour lutter contre l'exploitation commerciale des enfants comprend notamment la loi de 2008 sur la

²⁰ Enquête sociale sur la violence contre les enfants et les femmes, p. 24 à 29 (en anglais uniquement).

traite des personnes (prévention), et la loi de 2009 sur les crimes électroniques (Electronic Crimes Act).

64. Les cas signalés de maltraitance d'enfants ne cessent d'augmenter. Une étude du genre des enfants maltraités indique que les filles sont davantage victimes de maltraitance que les garçons. Les principaux cas signalés sont des actes de négligence et de violence physique et sexuelle. Les filles sont nettement plus touchées par les atteintes sexuelles que les garçons. Au cours de la période 2012-2014, 60 cas d'atteintes sexuelles commises sur des enfants ont été enregistrés, dont 48 (80 %) concernaient des filles. Les filles représentaient 70 % des victimes d'atteintes sexuelles entre 2012 et 2013 (7 et 14 cas, respectivement), chiffre qui a fortement augmenté pour atteindre 90 % (27 cas) en 2014. Elles comptaient également pour 55 % et 57 % des cas de négligence et de violences corporelles au cours de la même période.

65. La loi de 1994 sur la protection de l'enfance et le régime de probation des mineurs (Probation and Child Welfare Board Act) prévoit la prise en charge et la protection des enfants, et impose aux professionnels l'obligation de signaler tous les cas de maltraitance ou de suspicion de maltraitance. Les fonctions et les pouvoirs du Comité chargé de la protection de l'enfance sont définis par la loi susmentionnée et comprennent la réception et l'instruction des déclarations faisant état de maltraitance et, le cas échéant, la transmission au Procureur général et au Chef de la police des rapports correspondants. Le Comité a également pour mission de fournir des services en matière de délinquance juvénile et de placement en institution. Les responsabilités techniques confiées au Comité pour l'exécution des services de protection de l'enfance en vertu de la loi de 2013 relative à l'enfance (protection et adoption) (Children (Care and Adoption) Act) constituent une anomalie par rapport à d'autres modèles de pratique dans la région. Des problèmes de ressources humaines et de structure ont entravé l'exécution de ce mandat, ce qui a entraîné des retards dans le traitement des dossiers relatifs aux enfants ayant besoin de soins et de protection. La loi permet au Comité de demander l'aide des organismes de protection de l'enfance même si ces services sont fournis par le Service chargé du régime de la probation et de protection de l'enfance.

66. En ce qui concerne la prise en charge des enfants victimes de maltraitance, le foyer des enfants de Saint-Kitts, qui a le statut d'ONG, accueille des enfants âgés de 4 à 19 ans. Ce derniers y résident temporairement jusqu'à ce que des solutions de remplacement puissent être trouvées, à savoir le placement en famille d'accueil, l'adoption ou la prise en charge par des membres de la famille élargie. La priorité est donnée au placement en famille d'accueil et, en 2017, 48 enfants ont été placés dans 45 familles.

67. Le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis a montré sa volonté de lutter contre les problèmes liés à la violence sexuelle et à l'inceste en lançant, en octobre 2013, la campagne de l'Ours bleu. Dans le cadre d'une initiative régionale parrainée par l'UNICEF, la campagne, officiellement baptisée « Campagne Ours bleu : briser le silence et prévenir les atteintes sexuelles visant des enfants », prône la responsabilisation par l'éducation. Des activités de sensibilisation ont été menées dans les écoles, les églises et les médias, et une formation a été dispensée au personnel enseignant, permettant à ce dernier d'acquérir les compétences nécessaires pour détecter les signes de maltraitance. Un protocole national de protection de l'enfance a été élaboré pour servir de cadre à la protection des enfants qui sont ou sont susceptibles d'être victimes de maltraitance et de négligence. Il fournit des orientations aux institutions et aux professionnels chargés de cas de maltraitance d'enfants. Les conseillers sont tenus de signaler les problèmes touchant les enfants.

68. La Semaine de prévention de la maltraitance d'enfants est un des programmes mis en place pour sensibiliser le public. Malgré les mécanismes qui existent pour traduire les délinquants en justice, le manque de coopération des parents entrave parfois la procédure. Certains parents acceptant des pots-de-vin, les pédophiles ne sont pas poursuivis en justice. Le Ministère chargé du développement communautaire, des services sociaux et des questions de genre a insisté pour que des mesures soient prises afin d'interdire cette pratique, en vain.

69. La consommation et la production de marijuana suscitent des inquiétudes, en particulier chez les jeunes. Les forces de l'ordre n'obtiennent que des résultats insuffisants dans la lutte contre le commerce et le trafic de drogue. Au moment de l'établissement de ce rapport, il n'existait pas de données relatives à la consommation de drogues et d'alcool et à sa possible corrélation avec la violence contre les femmes. La santé mentale et la toxicomanie est un des domaines prioritaires du Plan stratégique national pour la santé (2017-2021). La formation récente de 35 spécialistes de la prévention et du traitement de la toxicomanie devrait permettre de progresser dans ce domaine.

70. La Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis appuie les initiatives de la Communauté des Caraïbes en collaborant avec les chefs de gouvernement de celle-ci. Le Premier Ministre, Timothy Harris, en sa qualité de porte-parole principal du quasi-cabinet de la CARICOM chargé des ressources humaines, de la santé et du VIH/SIDA, a directement appelé l'attention des dirigeants de la CARICOM sur les priorités concernant les femmes. En février 2017, de nouveaux progrès ont été réalisés pour mettre fin à la violence domestique et promouvoir la santé des femmes et des enfants. L'initiative « Toutes les femmes et tous les enfants des Caraïbes » vise à améliorer la vie des femmes, des adolescents et des enfants en mettant l'accent sur la violence contre les femmes et les enfants (y compris la traite des personnes), la grossesse chez les adolescentes, le cancer du col de l'utérus et la transmission mère-enfant du VIH. L'année 2017 a marqué un tournant décisif pour Saint-Kitts-et-Nevis, qui est parvenu à éradiquer la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis, ce qui a été validé par l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Afin que le VIH et la syphilis continuent de ne plus être transmis de la mère à l'enfant, le Ministère de la santé a mis en place un comité établi à cet effet et envisage de conduire tous les deux ans une campagne de validation globale sur la question, afin d'évaluer le programme national de lutte contre la transmission mère-fille du VIH et de la syphilis. Le comité étudie la qualité et l'exactitude des mécanismes de collecte de données, la situation des droits humains et l'évaluation des femmes vivant avec le VIH et leur participation aux processus de prise de décision.

71. Le Bureau du médiateur est l'institution qui s'apparente le plus à une agence de défense des droits humains. Le Ministère des affaires étrangères, en collaboration avec le Ministère chargé du développement communautaire, des services sociaux et des questions de genre a également dispensé des formations en matière de droits humains à l'intention de ses fonctionnaires. Le Ministère des affaires étrangères a créé un mécanisme national de suivi et d'examen des droits humains, dans le cadre du mandat du Gouvernement concernant les droits de l'homme et la défense de ceux-ci. Le Comité collabore avec différents ministères de tutelle.

Partie II

Article 7

Vie politique et publique

72. Le Comité a exprimé sa préoccupation quant à la sous-représentation des femmes aux postes de décision et dans les organes politiques, en particulier au Parlement. Il a notamment recommandé qu'une variété d'options et de programmes juridiques, politiques et administratifs soient mis en place pour améliorer l'accès et la participation des femmes, y compris des mesures visant à encourager les femmes à embrasser une carrière diplomatique.

73. En 2005, le Département des questions de genre a lancé le premier institut démocratique chargé d'accroître la participation des femmes au processus politique. Nevis a suivi le même exemple en 2006. Cela a mené à la création de deux groupes de femmes. Au total, elles ont été 150 à avoir reçu une formation en matière de gouvernance et de démocratie, mais il n'a pas été possible de poursuivre l'expansion de ces activités en raison du manque de financement.

74. Les femmes sont encore relativement peu représentées au sein du Gouvernement. Elles représentent 20 % de l'Assemblée nationale de Saint-Kitts-et-Nevis, avec une femme élue au Parlement (sur un total de 11 représentants) et deux au Sénat (sur un total de quatre sénateurs). Le Cabinet de Saint-Kitts est composé de neuf ministres, dont une femme (soit 11 %). Seul un des six membres du Cabinet de l'Administration de l'île de Nevis est une femme (soit 17 %). Dans le secteur de la politique, les postes suivants sont ou ont été occupés par des femmes : un poste de président de parti, un poste de secrétaire de cabinet (2015), un poste de vice-président de l'Assemblée nationale de Saint-Kitts-et-Nevis (2016), un poste de chef adjoint de grand parti politique (2017), et le poste de gouverneur général adjoint de Nevis (2018).

75. La participation et l'implication des femmes dans la vie politique fait actuellement l'objet de discussions. En novembre 2016, le Premier Ministre de Nevis a rencontré des représentants du Secrétariat du Commonwealth dans le cadre d'une initiative du Commonwealth visant à faire progresser la représentation des femmes à des postes de décision politique dans les Caraïbes. L'objectif était de consulter les partis politiques et d'explorer les défis auxquels les femmes font face dans le milieu politique afin de comprendre pourquoi elles sont si peu nombreuses à participer à la vie politique du pays. Le rapport du Secrétariat du Commonwealth, intitulé « Women and Political Parties in Five Small States of the Caribbean » (Les femmes et les partis politiques dans cinq petits États des Caraïbes) et publié en 2018, a fait l'inventaire des problèmes rencontrés par les femmes et proposé un certain nombre de solutions pour y remédier, s'intéressant en particulier aux attitudes condescendantes observées à l'égard des femmes parlementaires, aux campagnes de dénigrement, au problème du manque de ressources économiques, aux infrastructures sexistes et aux contraintes de temps associées au rôle multiforme des femmes. Il est ressorti du rapport issu de la conférence sur le forum sous-régional des femmes sur les objectifs de développement durable, publié en mars 2017, qu'il existe des obstacles économiques, sociaux et politiques à la promotion politique des femmes, lesquels sont liés à la question de l'indépendance des revenus, du financement des campagnes, de la structure des partis et des obligations et attentes liées à la vie de famille. La 42^e conférence régionale de l'Association parlementaire du Commonwealth, qui a été accueillie en juin 2017 par la section de Saint-Kitts-et-Nevis, a permis d'examiner la question plus en détail. Un forum de discussion organisé autour du thème de l'amélioration de la participation politique des femmes, dont la sénatrice

Akilah Byron-Nisbett (Parlement de Saint-Kitts-et-Nevis) était une intervenante, a été l'occasion pour les parlementaires de se pencher cette question cruciale.

76. Dans le cadre de la célébration en 2018 de la Journée internationale des femmes, un séminaire de motivation a été organisé à Nevis sur un thème choisi localement : « Forcer le progrès : transformer la vie des femmes » (Press for Progress: Transforming Women's Lives). Ce séminaire a été marqué notamment par les interventions de la sénatrice Akilah Byron-Nisbett (« Pride in Yourself » – Être fière de soi) et de la députée élue à l'Assemblée nationale Marcella Liburd (« Confidence, Carriage and Courage: Inspiring a new generation of women in political representation and leadership » – Confiance, persévérance et courage en politique : inciter une nouvelle génération de femmes à participer et à jouer un rôle de premier plan). Le séminaire a été suivi par 69 femmes (96 %) et 3 hommes (4 %). Il est prévu de lancer en 2019 un programme visant à promouvoir le rôle des femmes en politique, qui sera organisé à Nevis par le Département des questions de genre.

77. Le désintéret apparent des femmes pour la vie politique a fait l'objet de nombreux débats. L'entrée en politique des femmes est rendue difficile par de nombreux facteurs. Il s'agit notamment de facteurs culturels, dont la pauvreté en temps due à l'accomplissement de tâches non rémunérées, le manque de financement et de ressources nécessaires à la conduite de campagnes politiques, et le harcèlement fondé sur le genre. À l'heure actuelle, aucune mesure temporaire spéciale n'est prévue pour résoudre ce problème.

78. Davantage de femmes accèdent à des postes de direction, notamment dans le secteur public, où elles occupent la plupart des postes de secrétaire permanent. Elles occupent également des postes de direction dans des organisations non gouvernementales, des écoles et des institutions religieuses. Au Ministère des affaires étrangères, elles représentent 50 % des postes d'ambassadeurs et de commissaires dans les ambassades. D'autres exemples de fonctions de premier plan occupés par des femmes au sein de la Fédération sont celles de chef du service médical et d'attaché de presse du Premier Ministre. Environ 80 % des conseillers juridiques du Gouvernement sont des femmes. En septembre 2017, la première femme vice-gouverneure générale par intérim a prêté serment à Nevis. Une femme, Hyleeta Liburd, a par la suite été nommée Vice-gouverneure générale en août 2018. De toute évidence, des progrès ont été faits, cependant il reste certains défis à relever. Par exemple, il existe un écart de rémunération entre les femmes et les hommes lorsque les salaires ne sont pas réglementés par la loi.

79. Les chiffres de septembre 2013 concernant les forces de police indiquent que seules 27 % des officières obtiennent des promotions²¹. Il n'y a qu'au rang d'agent spécial, dont elles occupent 63 % des postes, que les femmes sont plus nombreuses que les hommes. En 2016, une femme a été nommée pour la première fois au poste de Commissaire adjoint de la police (cette même femme avait été la première à avoir été nommée commissaire en 2013).

Article 8

Représentation et participation à l'échelon international

80. En sa qualité d'État Membre de l'Organisation des Nations Unies, la Fédération de Saint-Christophe-et-Niévès, également appelée Saint-Kitts-et-Nevis, participe activement au programme de promotion des femmes. En janvier 2006, Saint-Kitts-et-Nevis a signé le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, consolidant son engagement de traiter

²¹ Évaluation de la pauvreté de Saint-Kitts-et-Nevis, 2007/08 (vol. 1), p. 29 (en anglais uniquement).

les questions relatives aux femmes. Aucune communication n'a été présentée par un particulier au titre du Protocole facultatif.

81. Saint-Kitts-et-Nevis est représenté dans les sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme, un organisme intergouvernemental mondial qui se consacre exclusivement à la promotion de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

82. Saint-Kitts-et-Nevis a été représenté à la conférence de l'Association des femmes du secteur maritime – Caraïbes, qui s'est tenue dans les Îles Caïmans en septembre 2016. La conférence a servi de forum régional aux femmes du secteur maritime, leur permettant de partager les bonnes pratiques et d'examiner les tendances émergentes en matière de droits et d'accès des femmes. L'une des activités a consisté à visiter des écoles afin d'y promouvoir auprès des jeunes filles les carrières du secteur maritime.

83. La journée de la femme chef d'entreprise est une initiative qui met à l'honneur les femmes de 144 pays du monde et vise à les rendre autonomes par une aide à la création d'entreprises. Elle est officiellement célébrée en novembre, à l'échelle internationale. En 2016, Saint-Kitts-et-Nevis a été représenté par M^{me} Telojo « Telly » Valerie Onu, pour la deuxième année consécutive.

84. Dans toute la Fédération, la Journée internationale des femmes (8 mars) et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre) sont célébrées à la fois par le secteur public, le secteur privé et la société civile. Les équipes chargées des questions de genre voient dans ces célébrations autant d'occasions d'appeler l'attention sur les droits et les responsabilités des femmes et de sensibiliser le public à ces questions. Ainsi, au mois de mars, les activités organisées pour célébrer la Journée internationale des femmes comprennent un service religieux accompagné d'un discours du pasteur, des cérémonies de remise des prix en reconnaissance de réalisations et contributions de femmes, des débats sur la santé féminine, des interventions dans les lieux de travail et des tables rondes radiophoniques.

Article 9

Nationalité

85. Les enfants acquièrent leur nationalité par la naissance. Ceux qui sont nés de parents nationaux résidant à l'étranger peuvent être déclarés par l'un ou l'autre. La section 92 du chapitre VII de la Constitution protège l'égalité des droits des hommes et des femmes en ce qui concerne le statut conféré au (à la) conjoint(e) en matière de résidence et d'emploi, lorsque celui-ci (celle-ci) n'est pas citoyen(ne) du pays. La citoyenneté d'une personne étrangère acquise par mariage n'est pas annulée par le divorce ou le décès du (de la) conjoint(e). La section 14 du chapitre II de la Constitution protège la liberté de circulation. Aucune distinction n'est faite dans la langue entre les hommes et les femmes.

86. Saint-Kitts-et-Nevis est signataire de la Convention relative aux droits de l'enfant, dont l'article 8 dispose que l'enfant a droit à un nom, à une nationalité et à des relations familiales.

Partie III

Article 10 Éducation

87. En vertu de la loi nationale sur l'éducation de 2005, chacun est en droit de bénéficier d'un programme éducatif adapté à ses besoins. La sous-section 28 dispose que la discrimination est interdite, notamment pour des motifs liés à la race, au lieu d'origine, aux opinions politiques, à la couleur de la peau, à la croyance et au sexe. Durant les dernières décennies, des progrès remarquables ont été accomplis en matière d'accès à l'éducation, mais la Fédération doit encore progresser pour atteindre un niveau d'accès satisfaisant à l'enseignement supérieur. Il va de soi que les problèmes d'accès sont directement liés à un défaut d'équité. À l'heure actuelle, il n'existe pas de données ventilées concernant les groupes qui sont marginalisés en raison d'un handicap social ou culturel, de l'isolement géographique ou d'autres circonstances.

88. Le réseau public des centres de développement du jeune enfant, qui couvre l'ensemble du territoire, contribue à l'amélioration de la situation économique des femmes. Ces centres, créés à l'origine pour aider les femmes disposant de faibles revenus, ont évolué et viennent en aide à présent aux personnes à revenu intermédiaire ou donnent aux femmes les moyens d'entrer sur le marché du travail. Dispensant des soins aux enfants de la naissance à l'âge de cinq ans, ouverts de 8 h 00 à 17 h 30, ils fournissent des services d'éducation et de protection de la petite enfance et offrent une préparation à la scolarité. La Fédération compte 19 centres publics et 95 centres privés, qui emploient plus de 100 professionnels formés à l'administration de tels établissements. Ces services aident les femmes à trouver un équilibre entre le travail, les responsabilités familiales et la participation à la vie publique. Le plan pour le secteur éducatif 2017-2021 a prévu une augmentation des lieux d'accueil de la petite enfance. Le Comité chargé du bien-être de l'enfant réglemente et contrôle l'offre privée de ces services. Les parents et tuteurs des enfants inscrits dans les centres publics acquittent 15 dollars des Caraïbes orientales par semaine et par enfant, ce montant variant de 25 à 45 dollars par enfant, dans les centres de garde privés. Le Gouvernement subventionnant ce secteur, les établissements publics affichent un taux de remplissage maximum. En collaboration avec les centres de santé, le Ministère de la santé coopère étroitement avec les garderies d'enfants en matière de vaccination et de traitement de pathologies de toutes sortes. L'inscription d'un enfant n'étant pas obligatoire, certains d'entre eux risquent de manquer d'un environnement stimulant ou de n'être pas pris en charge par du personnel formé à la puériculture. Pour y remédier, une formation de base est dispensée par des agents spécialisés aux pourvoyeurs de soins au sein du foyer, dans le cadre de deux programmes dénommés *Reaching the Unreached* et *Pre-School Expansion*. Le Gouvernement offre des possibilités de formation aux centres publics et privés.

89. L'examen de la politique de Saint-Kitts-et-Nevis en matière d'éducation (2016) a montré que la parité des sexes avait été presque atteinte à l'école, aux niveaux primaire et secondaire (2003 à 2012). Malgré une absence de données concernant le nombre d'abandons de la scolarité au niveau secondaire, on estime qu'environ 71 % des élèves ont passé les épreuves du Certificat d'études secondaires dans les Caraïbes, ce qui donnerait à penser que près de 30 % des jeunes n'achèvent pas le cycle secondaire. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à poursuivre leurs études au niveau supérieur.

90. On trouvera dans le tableau ci-dessous les candidat(e)s au Certificat d'études secondaires, par sexe et par sujet. D'après les données recueillies, les disparités de

genre favorisent les filles, dont le nombre est supérieur à celui des garçons de deux tiers (63,7 %). Rares sont les filles à avoir choisi des sujets techniques, et dans le domaine des sciences, elles ont été majoritaires en biologie. Tous les élèves ont accès à tous les sujets sans exclusive. La position dominante des filles dans le système éducatif apparaît également dans l'attribution des diplômes universitaires.

Tableau 2
Candidat(e)s au Certificat d'études secondaires à Saint-Kitts-et-Nevis en 2012, par sexe et par sujet

<i>Sujet</i>	<i>Garçons (nombre et pourcentage)</i>		<i>Filles (nombre et pourcentage)</i>		<i>Total</i>
Science agricole, Option SA (Single Award)	40	38,5 %	64	61,5 %	104
Science agricole, Option DA (Double Award)	22	53,7 %	19	46,3 %	41
Biologie (filière générale)	28	29,8 %	66	70,2 %	94
Techniques de construction (filière technique)	8	88,9 %	1	11,1 %	9
Techniques de construction (bois) (filière technique)	63	100,0 %	0	0,0 %	63
Chimie (filière générale)	21	28,4 %	53	71,6 %	74
Habillement et textile (filière générale)	2	6,5 %	29	93,5 %	31
Économie (filière générale)	19	51,4 %	18	48,6 %	37
Électricité et électronique (filière générale)	26	92,9 %	2	7,1 %	28
Élaboration et gestion des documents électroniques (filière générale)	75	25,9 %	215	74,1 %	290
Anglais niveau A (filière générale)	254	37,4 %	426	62,6 %	680
Anglais niveau B (filière générale)	20	29,4 %	48	70,6 %	68
Alimentation et nutrition (filière générale)	21	19,3 %	88	80,7 %	109
Français (filière générale)	18	29,0 %	44	71,0 %	62
Géographie (filière générale)	79	51,6 %	74	48,4 %	153
Histoire	112	33,8 %	219	66,2 %	331
Gestion de l'économie domestique (filière générale)	19	17,6 %	89	82,4 %	108
Biologie humaine et sociale (filière générale)	74	27,0 %	200	73,0 %	274
Informatique (filière générale)	102	45,1 %	124	54,9 %	226
Sciences intégrées (filière générale)	83	39,7 %	126	60,3 %	209
Mathématiques (filière générale)	201	38,6 %	320	61,4 %	521
Mécanique et ingénierie (filière technique)	3	100,0 %	0	0,0 %	3
Musique (filière générale)	14	73,7 %	5	26,3 %	19
Administration (filière générale)	47	26,0 %	134	74,0 %	181
Éducation physique et sportive (filière générale)	61	50,4 %	60	49,6 %	121
Physique (filière générale)	35	44,9 %	43	55,1 %	78
Comptabilité de base (filière générale)	62	30,5 %	141	69,5 %	203
Principes commerciaux de base (filière générale)	76	28,6 %	190	71,4 %	266
Études sociales	119	33,0 %	242	67,0 %	361
Espagnol (filière générale)	25	26,9 %	68	73,1 %	93
Dessin technique	58	65,2 %	31	34,8 %	89
Arts de la scène (filière générale)	0	0,0 %	1	100,0 %	1

<i>Sujet</i>	<i>Garçons (nombre et pourcentage)</i>		<i>Filles (nombre et pourcentage)</i>		<i>Total</i>
Arts visuels (filière générale)	11	34,4 %	21	65,6 %	32
Total	1 798	36,3 %	3 161	63,7 %	4 959

Source : données provenant de la Banque de développement des Caraïbes, *Country Gender Assessment, St. Kitts & Nevis* (Vol. II), p. 22-23 (en anglais uniquement).

91. Le plan pour le secteur éducatif 2017-2021 s'attache en priorité à améliorer l'accès, la participation et les résultats à tous les niveaux, dans le respect d'une plus grande équité. Il traite de problèmes tels que les taux de maintien dans le système scolaire au niveau du secondaire (19 % des élèves en âge de suivre des études secondaires ne sont pas inscrits) et des taux d'abandon scolaire (30 % chez les garçons et 17 % chez les filles). Les taux bruts de scolarisation montrent un plus grand nombre de filles que de garçons au niveau postsecondaire (38 % et 20 %, respectivement) et au niveau supérieur (86 % et 47 %, respectivement). Des indicateurs clés de performance ont été créés et des mécanismes de suivi et d'évaluation mis en place aux fins d'examens périodiques (voir tableau ci-dessous).

Tableau 3

Objectifs de la politique du Ministère de l'éducation et indicateurs clés de performance (par sexe)

<i>Objectifs</i>	<i>Indicateurs clés de performance</i>	<i>Genre</i>	<i>État de référence en 2013</i>	<i>Cible pour 2021</i>
Amélioration de l'accès et de la participation à tous les niveaux, dans le respect d'une plus grande équité	Taux brut de scolarisation à 4 ans	G	101 %	95 %
		F	92 %	95 %
	Taux brut d'admission dans le cycle primaire	G	78 %	105 %
		F	83 %	105 %
	Taux de transition à partir de la fin du cycle primaire	G	101 %	100 %
		F	101 %	100 %
	Taux d'abandon : 4 ^e année (du cycle secondaire)	G	30 %	14 %
	F	17 %	8 %	
Amélioration des résultats de l'apprentissage à tous les niveaux, dans le respect d'une plus grande équité	Taux brut de scolarisation au niveau postsecondaire (17-20 ans)	G	20 %	35 %
		F	38 %	43 %
	Moyenne des résultats obtenus au contrôle de connaissance des fondamentaux, à l'entrée dans le cycle secondaire	G	51 %	60 %
		F	54 %	60 %
	Pourcentage des élèves candidat(e)s à l'examen du Certificat d'études secondaires en quatrième et cinquième années	G	À déterminer	À déterminer
		F	À déterminer	À déterminer
	Pourcentage des élèves ayant réussi cinq épreuves ou plus du Certificat d'études secondaires, dont les épreuves de mathématiques et d'anglais	G	24 %	30 %
		F	23 %	30 %
	Nombre de personnes ayant reçu un certificat de	G	0 %	22 %
	F	0 %	20 %	

Objectifs	Indicateurs clés de performance	Genre	État de référence en 2013	Cible pour 2021
	qualification professionnelle des Caraïbes aux niveaux I, II et III			

Source : Ministère de l'éducation (plan pour le secteur éducatif 2017-2021).

92. Le Gouvernement s'est doté de programmes sociaux pour aider les ménages pauvres à subvenir à leurs besoins et pour améliorer l'accès à l'éducation. À Saint-Kitts, un programme d'alimentation scolaire a été mis en place, ainsi qu'un projet relatif à un fonds pour l'éducation et l'apprentissage des élèves [*Students Education and Learning Fund (SELF)*], qui vise à donner accès aux manuels scolaires et à prendre en charge le coût des examens. À Nevis, des dispositifs axés sur la fourniture de manuels et l'offre de repas scolaires sont en cours d'expérimentation et un programme d'alimentation scolaire pour tous bénéficie déjà aux enfants du cycle primaire. Dans toute la Fédération, des uniformes et des chaussures sont distribués aux élèves.

93. Le faible niveau d'éducation contribue à la pauvreté et à la vulnérabilité. La majorité des ménages pauvres sont dirigés par des femmes qui n'ont réussi aucun examen scolaire.

94. Le programme national de formation qualifiante²², administré par le Ministère de l'éducation, propose des sessions courtes, non formelles et modulables accessibles à la fois dans le secteur public et le secteur privé. Le nombre d'inscriptions reflète un parti pris sexiste à l'égard des professions traditionnellement exercées par les femmes, qu'illustre la prédominance des candidates inscrites aux formations offertes dans le cadre du programme en 2013, plus spécifiquement la cosmétologie (100 %), le secteur de l'alimentation et des boissons (89 %) et le secrétariat (93 %).

Tableau 4
Inscriptions au programme national de formation qualifiante en 2011

Thèmes	Hommes (en nombre)		Femmes (en nombre)		Total
Préparation et transformation des aliments	2	11 %	17	89 %	19
Électricité (notions de base)	12	92 %	1	8 %	13
Hôtellerie/Restauration	4	22 %	14	78 %	18
Savoir-faire utile dans la vie quotidienne (cours de cuisine et de lessive à l'intention des personnes souffrant de handicaps physiques ou mentaux)	5	36 %	9	64 %	14
Climatisation	9	100 %	0	0 %	9
Mécanique auto	8	100 %	0	0 %	8
Charpenterie/Menuiserie	2	100 %	0	0 %	2
Total	42		41		83

Source : Programme national de formation qualifiante (données extraites de l'examen de la politique relative à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (*TVET Policy Review*), réalisé en 2014).

²² N'a pas cours à Nevis.

95. Dans le cadre de leurs études universitaires, les étudiantes continuent de manifester une propension à se tourner vers des domaines marqués par l'appartenance de genre. La Division de l'enseignement technique et professionnelle et des études de gestion de l'Université Clarence Fitzroy Bryant propose des cours visant à préparer les étudiant(e)s à l'environnement de travail moderne. On trouvera dans le tableau ci-dessous les sujets choisis, qui relèvent de domaines offrant aux étudiant(e)s les chances les plus nombreuses de trouver un emploi. On notera également des taux d'abandon plus élevés chez les filles que chez les garçons en deuxième année d'étude. La persistance d'une série de sujets traditionnels différenciés selon le sexe suggère que les relations demeurent fortement enracinées socialement et culturellement.

Tableau 5

Inscription aux formations de la Division de l'enseignement technique et professionnelle et des études de gestion (Université Clarence Fitzroy Bryant) en 2012-13, par domaine thématique²³

Domaines thématiques	1 ^{re} année		2 ^e année		Total
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
Administration et gestion	4 (8 %)	47 (92 %)	3 (8 %)	37 (92 %)	109 (dont 18 à temps partiel)
Climatisation et réfrigération	22 (96 %)	1 (4 %)	8 (100 %)	0 (0 %)	31
Techniques de création architecturale	10 (63 %)	6 (37 %)	8 (73 %)	3 (27 %)	27
Agriculture	13 (81 %)	3 (19 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	16
Arts culinaires	3 (21 %)	11 (79 %)	1 (25 %)	3 (75 %)	18
Véhicules à moteur	14 (93 %)	1 (7 %)	12 (100 %)	0 (0 %)	27
Électricité et électronique	17 (100 %)	0 (0 %)	12 (100 %)	0 (0 %)	29
Informatique	16 (89 %)	2 (11 %)	11 (85 %)	2 (15 %)	31
Professions du bois	20 (100 %)	0 (0 %)	11 (100 %)	0 (0 %)	31
Études d'hôtellerie/restauration	2 (9 %)	21 (91 %)	1 (8 %)	12 (92 %)	36
Total					355

Source : Statistiques de l'Université Clarence Fitzroy Bryant (données extraites de l'examen de la politique relative à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (*TVET Policy Review*), réalisé en 2014).

96. De 2017 à 2018, s'agissant de la formation continue et professionnelle, les données indiquent un taux d'inscription des femmes de 78 % à Saint-Kitts et de 75 % à Nevis. Les statistiques concernant les programmes de premier cycle universitaire indiquent des chiffres comparables. Les filles tirent un meilleur parti des possibilités de suivre des études supérieures, comme en témoignent la majorité des prêts étudiants accordés.

97. Les parties intéressées reconnaissent que les sujets liés aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM)²⁴ offrent des débouchés plus rémunérateurs. Sans viser spécifiquement les étudiantes, le groupe du Ministère de l'éducation chargé de l'élaboration des programmes s'efforce de développer cette

²³ *TVET Policy Review* (examen de la politique relative à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels), Saint-Kitts-et-Nevis, p. 40.

²⁴ STIM : sciences, technologie, ingénierie et mathématiques. Une démarche d'enseignement et d'apprentissage intégrant les savoirs relatifs à ces matières et l'éducation par le questionnement, qui vise à former les étudiants en leur faisant acquérir les compétences exigées de nos jours pour entrer dans la vie active.

catégorie d'études dans toute la Fédération. En mars 2017, des délégués du personnel éducatif du cycle primaire (dont 78 % de femmes) ont participé à des ateliers de formation pédagogique aux STIM²⁵, conçus pour former les enseignants à l'utilisation de deux méthodes, l'enseignement scientifique basé sur le questionnement [*Inquiry Based Science Education* (IBSE)] et l'apprentissage par problèmes [*Problem Based Learning* (PBL)], l'objectif étant d'encourager les étudiant(e)s à poursuivre des carrières en sciences et en ingénierie. Dans la Fédération, 15 écoles sont parties prenantes à un projet subventionné²⁶, qui vise à populariser les sciences et à accroître le nombre d'étudiant(e)s choisissant cette voie dans le cycle secondaire. Le projet fera l'objet d'un suivi durant trois à cinq années, afin que l'augmentation du nombre d'étudiants soit bien établie. Ces initiatives, bien que non axées sur l'égalité des genres, auront des prolongements bénéfiques aux filles.

98. Le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins essentiels est un programme régional de lutte contre la pauvreté, cofinancé par la Banque de développement des Caraïbes et le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis. Créé en 1979, il vise à réduire la vulnérabilité des populations pauvres de manière durable et en tenant compte des questions de genre. Il a permis de financer des projets utiles aux femmes, dont des centres de puériculture, des établissements de soins, des écoles ainsi que des programmes de formation professionnelle et d'aptitude au rôle parental. Le programme est entré dans sa phase finale en 2017. Au nombre des formations qualifiantes proposées, une session de gérontologie a permis à ses participant(e)s (des femmes, en majorité) d'acquérir les compétences nécessaires à la prise en charge des personnes âgées et de trouver une filière d'emploi. Après avoir achevé leur formation, les candidat(e)s ont été enregistré(e)s en tant qu'aides à domicile par le Département du développement social et local. Des efforts sont faits pour atteindre une représentation équilibrée des sexes mais force est de reconnaître que dans certains domaines, les femmes sont restées dominantes, notamment parmi le personnel d'éducation de la petite enfance. Au titre du programme d'enseignement et de formation techniques et professionnels, 35 infirmières ont suivi une formation au terme de laquelle elles ont été certifiées, et 30 enseignantes du cycle préscolaire ont bénéficié de stages d'orientation. Dans le cadre des formations à la création d'entreprises et visant le renforcement des compétences professionnelles, qui ont bénéficié à 100 femmes et à 65 hommes (dont des employés d'usine), de jeunes pousses ont été subventionnées. Ce dispositif, qui comprenait un suivi des participants, a donné de très bons résultats.

Article 11

Emploi

99. Le Comité a été préoccupé de constater qu'en dépit de leur niveau d'instruction supérieur, les femmes n'en avaient pas pour autant un meilleur accès aux postes de direction ni des revenus économiques plus élevés. Il a recommandé entre autres l'adoption de lois garantissant l'égalité des salaires à travail égal et de mesures qui prennent en compte la situation des chômeuses. Il a également noté le manque de statistiques ventilées par sexe dans le secteur économique et l'absence de données relatives au harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

²⁵ La *Caribbean Science Foundation* et l'Académie caribéenne des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques ont organisé un atelier à Saint-Kitts en mars 2017 (voir à l'adresse suivante : <http://caribbean-science.org/csf-and-cas-host-stem-teacher-training-workshops-in-st-kitts-and-nevis/>) (consulté le 15 septembre 2017).

²⁶ Le projet est subventionné par la Banque de développement des Caraïbes et le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins essentiels [*Basic Needs Trust Fund* (BNTF)].

100. Les femmes sont plus nombreuses à obtenir des diplômes dans les cycles secondaire et supérieur, mais ce fait ne se reflète pas dans l'occupation des postes de direction. Un changement graduel est en cours et plus de femmes parviennent à se hisser à des postes de responsables. En 2014, les postes de secrétaire permanent, une fonction traditionnellement occupée par les hommes, ont été répartis équitablement entre hommes et femmes, et celles-ci ont été moins nombreuses à être recrutées en tant que chef de service. À Nevis, 15 % des femmes occupaient un poste de secrétaire permanent et 28 % d'entre elles un poste de chef de service.

101. Les inégalités en matière d'emploi et de rémunération étaient manifestes dans l'industrie sucrière, où les femmes occupaient la majorité des emplois les moins qualifiés et les plus faiblement rémunérés. Lorsque l'activité sucrière s'est arrêtée le 30 juillet 2005, ce sont plus de 1 000 travailleur(se)s qui ont perdu leur emploi. Cette main d'œuvre déplacée, en particulier dans les zones rurales isolées, a été considérée comme un groupe vulnérable en raison de son savoir-faire très limité et des difficultés qu'elle a rencontrées pour retrouver du travail. Le Fonds d'affectation spéciale pour les besoins essentiels, dans le cadre de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, a offert des formations qualifiantes mais les femmes étaient nettement défavorisées car nombreuses à posséder un faible niveau d'éducation et, à défaut de volonté ou de capacités, elles n'ont pas pu participer à ces sessions de reconversion. Depuis toujours, les hommes ont pu trouver d'autres emplois dans les périodes de baisse de l'activité sucrière, et ils étaient donc mieux placés pour s'adapter et tirer parti des possibilités de formation.

102. Le bassin d'emploi est traditionnellement l'objet d'une répartition par sexe, à savoir une très forte majorité d'hommes dans les secteurs de la mécanique et de la construction, et une prédominance de femmes dans les industries légères et les services. Dans le secteur agricole, les hommes sont occupés aux travaux de la terre et les femmes à la vente de la production sur les marchés. Les hommes occupent généralement des emplois mieux rémunérés, alors que de nombreuses femmes travaillent à temps partiel (moins de 35 heures par semaine). Les grandes tendances de répartition de l'emploi selon le sexe sont demeurées relativement inchangées dans les différents secteurs d'activité entre 2010 et 2017, comme le montre le tableau ci-dessous.

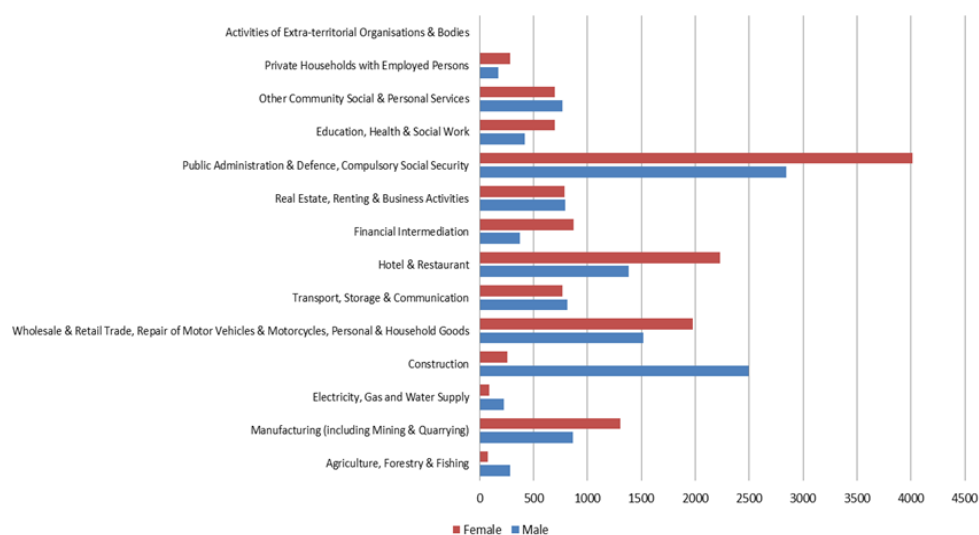
Tableau 6
Répartition de l'emploi à Saint-Kitts-et-Nevis de 2010 à 2017, par sexe et par secteur

Industry Sector	Females (2010)		Males (2010)		Females (2017)		Males (2017)	
	No	%	No	%	No	%	No	%
Agriculture, Hunting & Forestry	85	27%	234	73%	89	22%	318	78%
Fishing	0	0%	5	100%	0	0%	7	100%
Mining & Quarrying	1	25%	3	75%	1	50%	1	50%
Manufacturing	1,492	60%	1,013	40%	1,125	60%	750	40%
Electricity, Gas & Water Supply	59	34%	116	66%	121	34%	231	66%
Construction	311	10%	2,878	90%	408	12%	3,080	88%
Wholesale & Retail Trade	1,920	55%	1,594	45%	2,235	55%	1,860	45%
Hotels & Restaurants	2,016	61%	1,310	39%	2,518	60%	1,659	40%
Transport, Storage & Communications	1,022	50%	1,020	50%	843	49%	887	51%
Financial Intermediation	851	70%	371	30%	927	70%	393	30%
Real Estate, Renting & Business Activities	940	53%	847	47%	838	50%	854	50%
Public Administration & Defence	4,804	56%	3,793	44%	5,821	57%	4,410	43%
Education	510	63%	294	37%	507	58%	367	42%
Health & Social Work	185	73%	70	27%	204	70%	86	30%
Other Community, Social & Personal Services	769	44%	998	56%	826	50%	842	50%
Private Household with Employed Persons	289	69%	131	31%	253	69%	112	31%
Extra-Territorial Organization & Bodies	16	55%	13	45%	16	64%	9	36%
TOTAL	15,270		14,690		16,732		15,866	

Source : Caisse de sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis.

103. La figure I ci-dessous montre que les femmes sont employées en plus grand nombre que les hommes dans la manufacture, l'hôtellerie et la restauration et le secteur public. En 2012, le secteur manufacturier a contribué pour 11,28 % au produit intérieur brut du pays²⁷. À Nevis, les femmes sont majoritaires dans la fonction publique, et les hommes plus nombreux dans le secteur de la construction et les métiers techniques.

Figure I
Emploi à Saint-Kitts-et-Nevis en 2012, par sexe et par secteur



Source : *Country Gender Assessment*, 2014 (en anglais uniquement).

104. Le tourisme est un secteur en pleine croissance, dans lequel les femmes sont majoritaires. Les plus pauvres d'entre elles occupent les emplois les moins qualifiés et les plus faiblement rémunérés, dans l'hôtellerie et la restauration. Ce secteur souffre toutefois d'instabilité car il subit les retombées des événements internationaux et des catastrophes naturelles (crises financières, terrorisme, ouragans, etc.).

105. L'industrie du bâtiment, également en développement, emploie essentiellement des hommes. Bien que les filières de formation soient ouvertes aux femmes, celles-ci sont réticentes à s'y engager, l'absence de toilettes adaptées étant l'un des aspects dissuasifs, le rapport sur l'évaluation de la pauvreté dans le pays soulignant l'impossibilité pour les femmes de rechercher un emploi sur les chantiers en raison du manque de lieux où elles peuvent s'isoler pour satisfaire leurs besoins naturels²⁸. En développant son programme de construction de logements et en créant des emplois dans le secteur du bâtiment, le Gouvernement risque de perpétuer ce préjugé lié au genre.

106. Les femmes expriment le sentiment d'être en butte à la discrimination dans le monde du travail²⁹. L'inégalité de traitement qu'elles subissent se manifeste entre autres par la faiblesse des salaires qu'elles perçoivent, insuffisants pour subvenir aux besoins de leurs familles, la capacité des hommes d'occuper des emplois mieux rémunérés, et le fait qu'elles ne jouissent pas de la même sécurité de l'emploi qu'eux.

²⁷ Banque interaméricaine de développement (2013), *Private Sector Assessment of St. Kitts and Nevis*, p. 9-10 (en anglais uniquement).

²⁸ *Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08*, (Vol 1), p. 82 (en anglais uniquement).

²⁹ *Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/8*, (Vol 1), p. 84 (en anglais uniquement).

107. Durant la période 2010-2014, les chiffres relatifs à l'emploi révèlent un préjugé lié au genre et une forte augmentation de l'emploi des femmes dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, de la défense et de la fonction publique. La ségrégation des emplois apparaît très nettement en ce qui concerne les professions liées aux soins et à l'éducation, les femmes étant fortement représentées dans l'enseignement, les services de santé et le travail social. Elles représentent une écrasante majorité du personnel enseignant et occupent en tout aussi grand nombre les postes de direction des établissements scolaires. De la même façon, elles sont massivement employées dans le secteur de la puériculture.

Tableau 7
Répartition de l'emploi par sexe et par secteur à Saint-Kitts-et-Nevis, de 2010 à 2014

	2010		2011		2012		2013		2014	
	Female	Male	Female	Male	Female	Male	Female	Male	Female	Male
Agriculture, Hunting & Forestry	50	150	60	178	60	186	64	182	60	192
Fishing	0	2	0	3	0	3	0	2	0	3
Mining & Quarrying	1	2	2	6	2	2	2	1	2	4
Manufacturing	1,089	685	1,211	751	1,118	658	1,056	617	1,003	578
Electricity, Gas & Water Supply	45	90	63	139	83	200	87	190	87	188
Construction	185	1,347	194	1,322	185	1,191	191	1,363	203	1,472
Wholesale & Retail Trade	1,220	1,011	1,408	1,129	1,419	1,166	1,373	1,159	1,326	1,131
Hotels & Restaurants	1,217	793	1,578	1,035	1,602	1,055	1,619	1,055	1,561	1,020
Transport, Storage & Communications	657	682	638	653	623	660	637	681	612	685
Financial Intermediation	684	290	744	315	756	320	784	331	751	320
Real Estate, Renting & Business Activities	592	481	595	496	551	525	551	517	549	479
Public Administration & Defence	3,423	2,665	3,636	2,674	3,791	2,658	4,826	3,809	5,411	4,372
Education	361	220	415	267	426	273	419	295	389	311
Health & Social Work	126	47	137	54	145	57	132	54	122	50
Other Community, Social & Personal Services	566	632	593	649	559	601	568	617	540	587
Private Household with Employed Persons	211	87	225	96	230	116	231	118	199	91
Extra-Territorial Organization & Bodies	11	7	17	7	18	8	16	10	16	9
FED TOTAL	10,438	9,189	11,513	9,775	11,567	9,680	12,555	11,000	12,828	11,491

Source : *Sustainable Development* (en anglais uniquement).

108. En ce qui concerne l'abus de pouvoir sur le lieu de travail, il résulte de l'évaluation de la pauvreté dans le pays (*Country Poverty Assessment*)³⁰ que des femmes acceptent de céder aux avances de leur patron pour être promues ou pour garder leur emploi et ne pas compromettre leur avenir professionnel. Il n'existe pas de loi spécifique contre le harcèlement sexuel mais des plaintes peuvent être déposées en vertu de la loi sur la protection de l'emploi (1986). Le Gouvernement a entrepris d'élaborer un projet de loi pour lutter contre ce comportement. Dans la fonction publique, l'instruction permanente n° 19, datée de 2012, donne une définition claire du harcèlement sur le lieu de travail et indique comment signaler, régler et réprimer de tels actes.

109. Selon les données du Département de statistique, entre 2013 et 2017, 12,69 % de la totalité des naissances vivantes concernaient de jeunes mères âgées de moins de 20 ans. Les mères adolescentes, plus particulièrement, font face à une discrimination qui prend diverses formes. Elles cumulent les effets négatifs d'un certain nombre de risques sociaux et économiques, dont le manque d'éducation sexuelle, la précocité de l'entrée dans l'activité sexuelle et l'absence d'autonomie fonctionnelle. Leur grossesse précoce perturbe souvent leur éducation et leur entrée dans la vie active, et leurs faibles compétences limitent leur capacité de bénéficier de revenus du travail. Les données suggèrent qu'une grossesse précoce est souvent le point de départ d'un cycle de pauvreté. Les adolescentes enceintes constituent une cohorte et un groupe à risque qui doit être protégé.

³⁰ Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/8, (Vol 1), p.150 (en anglais uniquement).

110. Les travailleurs vulnérables ont bénéficié d'une protection sous la forme d'une revalorisation du salaire minimum, intervenue en novembre 2008, faisant passer le salaire horaire de 6,25 dollars à 8 dollars, soit un salaire hebdomadaire de 320 dollars. En novembre 2014, une révision supplémentaire a porté le salaire horaire à 9 dollars (360 dollars par semaine), soit une augmentation de 11 %.

111. En règle générale, les femmes et les hommes reçoivent un salaire égal à travail comparable. La loi de 2012 sur l'égalité de rémunération (*Equal Pay Act*) prévoit l'élimination et la prévention de la discrimination fondée sur le sexe dans l'emploi rémunéré. Les employeurs en infraction sont passibles d'une amende qui ne peut excéder 5 000 dollars, et peuvent être condamnés à payer des arriérés de salaire à l'employée victime de la discrimination.

112. Des mesures positives sont en cours d'application en vue de surmonter les obstacles culturels. En mars 2016, à Nevis, la Division chargée des questions de genre a lancé le programme relatif aux professions traditionnellement non exercées par les femmes. Les femmes représentant moins de 25 % des effectifs de ces professions, ce programme vise à leur offrir de plus larges possibilités d'occuper des emplois dans ces professions et à créer un environnement dans lequel elles se sentiraient plus à même de franchir les obstacles culturels qu'elles rencontrent sur le marché du travail. Les autorités tablent sur le fait que l'augmentation du taux d'activité des femmes aura des retombées positives sur le produit intérieur brut du pays. Les femmes possédant les compétences requises pourront travailler au-delà de l'âge de la retraite si elles le souhaitent. Des formations leur sont dispensées sur le lieu de travail ou dans le cadre de séminaires ad hoc, dans des domaines comme la conduite de poids lourds, la construction et l'entretien mécanique. En avril 2016, 13 femmes ont participé à des sessions de formation au métier de carreleur, animées par un professionnel venu des États-Unis à titre volontaire pour partager ses connaissances, et qui a reçu l'appui d'un entrepreneur local. Le point fort de la formation a consisté à exécuter un projet de carrelage dans une école. Lors des manifestations organisées à l'occasion de la Journée internationale des femmes, chaque année à Nevis, les femmes reçoivent une reconnaissance publique et des récompenses pour leur contribution à la vie locale et la force et le courage qu'elles manifestent en se faisant les promotrices de métiers traditionnellement non féminins.

113. À Nevis, la Division chargée des questions de genre du Département des services sociaux a pris une série de mesures pour promouvoir l'égalité des genres, par exemple l'initiative Les femmes au travail (2011) et le programme relatif aux questions de genre sur le lieu de travail. Lancé en 2014 et renouvelé en 2018, ce programme permet aux hommes et aux femmes de connaître leurs droits et avantages professionnels et de remédier à des problèmes liés à la discrimination, à l'égalité des genres et au harcèlement sexuel au travail. Visant les travailleurs âgés de 18 à 60 ans des secteurs public et privé, il a compté une majorité de participantes. Il s'agit d'une initiative qui se poursuit à un rythme bisannuel.

114. L'entreprise est encouragée par des aides au lancement, à la croissance et au développement. La Division nationale du développement de l'esprit d'entreprise, qui relève du Ministère des échanges internationaux, de l'industrie, du commerce et de la consommation, répond aux besoins des micro, petites et moyennes entreprises, auxquelles elle offre un accès à la formation, au financement et à l'emprunt dans le cadre du programme *Fresh Start* (Nouveau départ). Les entreprises ayant bénéficié de ces services relèvent des secteurs de l'alimentaire et des boissons, de l'industrie légère et de l'activité agricole³¹. En 2017, la Division a organisé une série de réunions locales

³¹ <https://www.youtube.com/watch?v=gmOK41k8b8c>.

sur le monde des affaires, ouvertes au public, afin d'offrir un appui aux entrepreneurs potentiels ou existants et de dialoguer avec eux.

115. Dans le cadre du programme dédié aux femmes chefs de petites entreprises [*Women in Small Enterprise (WISE)*]³², les pouvoirs publics s'efforcent de favoriser un bassin d'emploi, l'objectif étant de rendre ces femmes plus autonomes en finançant le développement de leur entreprise et en leur offrant des possibilités de formation.

Article 12

Égalité d'accès aux soins de santé

116. Le Comité s'est déclaré préoccupé par le nombre élevé de grossesses chez les adolescentes, et il a exhorté l'État partie à intensifier ses campagnes de sensibilisation et d'éducation sexuelle, afin d'encourager les comportements sexuels responsables et de prévenir les grossesses précoces. Il a recommandé également que les hommes soient associés à l'élaboration et à l'exécution de toutes les stratégies, politiques et programmes concernant la planification familiale.

117. Le système de prestations médicales comprend deux niveaux. Les soins de santé primaires sont fournis par les services de santé locaux et un centre ambulatoire de santé mentale situé à Saint-Kitts, et les soins de santé secondaires par des établissements publics, soit deux hôpitaux principaux (un sur chaque île) et deux centres de santé plus petits situés à Saint-Kitts. Nevis compte six centres sanitaires de quartier où sont offerts toute une série de services liés aux soins de santé primaires. Saint-Kitts dispose de 11 centres de soins de santé primaires qui fonctionnent tous les jours. Les consultations recouvrent notamment les soins prénatals et anténatals, la santé féminine, la planification familiale, la vaccination, le suivi médical de l'enfant, la prise en charge des maladies chroniques, le dépistage volontaire du VIH/sida et l'accompagnement psychologique des patients, et le traitement des maladies sexuellement transmissibles. Dans le secteur public, les services des centres de santé sont fournis gratuitement aux femmes, aux enfants et aux personnes âgées de plus de 62 ans. Chaque médicament prescrit est facturé une seule fois au tarif de 10 dollars des Caraïbes orientales. Les soins dispensés dans les établissements publics, y compris les services hospitaliers de maternité, sont payants sauf pour les patients âgés de moins de 18 ans ou de plus de 62 ans. Des offres de soins existent également dans le secteur privé, qui compte un certain nombre de praticiens (de nombreux médecins du secteur public exercent la médecine libérale), de centres de diagnostic et de pharmacies. Les spécialités couvertes incluent la chirurgie générale, la cardiologie, l'obstétrique et la gynécologie, la médecine interne et la radiologie. On y trouve très peu d'infirmier(ère)s en exercice. La Fédération ne compte pas d'hôpitaux ou de cliniques privés.

118. Des services de santé et des dispensaires publics existent au niveau local. Les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées (62 ans et plus) bénéficient de la gratuité des soins. Il arrive toutefois que l'approvisionnement des dispensaires locaux soit insuffisant, ce qui oblige les personnes nécessitant des soins quotidiens à acheter leurs médicaments dans les pharmacies du secteur privé.

119. La législation en vigueur n'autorise pas les filles âgées de moins de 18 ans à accéder aux services de santé sexuelle et procréative sans le consentement de leurs parents.

³² Un volet du programme pour l'autonomisation de la population [*People Empowerment Programme (PEP)*].

120. L'espérance de vie à la naissance est de 75,2 ans en moyenne, 73,3 ans pour les hommes et 78,2 ans pour les femmes. Les maladies liées au mode de vie, telles que le diabète et l'hypertension, ont une incidence élevée à la fois chez les hommes et les femmes. Les femmes sont plus touchées que les hommes par les maladies non transmissibles et l'obésité. Selon les données du Ministère de la santé, les femmes représentaient 74 % des personnes atteintes de diabète et 71,4 % de celles souffrant d'hypertension, en 2015. On a évalué le taux général des personnes obèses à 40 %, mais il est plus élevé chez les femmes, qui étaient touchées à 49,2 % en 2008. Au nombre des cancers les plus répandus dans la population figurent les cancers du sein, du col de l'utérus et de l'endomètre, qui sont prédominants chez les femmes. Seules 20 % à 25 % des femmes sont régulièrement soumises à un examen de dépistage par frottis vaginal, d'où l'augmentation du nombre de cancers du col de l'utérus diagnostiqués par la suite. La promotion de la santé est assurée par les médias locaux et des campagnes de santé publique³³, qui tirent parti des occasions de sensibiliser la population aux facteurs de risque sanitaires et aux mesures de prévention. Des programmes d'information sur le cancer du col de l'utérus sont mis en œuvre dans chacune des deux îles. Le 10 mars 2017 a été lancé, dans le cadre du programme relatif aux maladies non transmissibles, le plan d'amélioration de la santé des femmes, un dispositif axé sur l'éducation et l'autonomisation qui vise à leur donner les moyens de prendre en charge leur santé et leur bien-être. Les organisations non gouvernementales interviennent également en matière de santé publique, en organisant des campagnes et des manifestations portant sur des questions de santé concernant les femmes. Ainsi, dans le cadre des activités menées par *Lake Health and Wellbeing* et le réseau des *Business and Professional Women's Clubs*, des sessions ont eu lieu pour sensibiliser au cancer et informer sur la ménopause, les fibromes et le cancer du col de l'utérus.

121. Le Conseil consultatif national pour le VIH/sida a été établi en 2005. Le dépistage est pratiqué à titre facultatif dans les services de consultation anténatals. Les personnes atteintes de cette maladie ont accès aux soins et peuvent recevoir gratuitement des médicaments antirétroviraux. Toutefois, en raison de la stigmatisation des malades, la population est réticente à utiliser ces services. Dans le cadre du programme national de lutte contre le sida à Saint-Kitts et par l'intermédiaire de l'unité de coordination sur le VIH/sida à Nevis, les activités de promotion de la santé organisées à l'échelle mondiale, régionale et nationale sont suivies ; ainsi, la journée consacrée au dépistage du VIH dans les régions permet au public de se soumettre à un test de dépistage rapide, gratuit et confidentiel et d'être conseillé dans des sites spécifiques répartis dans toute la Fédération. L'initiative reçoit l'appui des entreprises locales qui font don pour l'occasion de bons et d'articles destinés à encourager la participation du public. Selon les données publiées dans le rapport d'activité du programme national de lutte contre le sida, en 2013, un grand nombre de femmes, en particulier dans les tranches d'âge 15-19 ans (89 %), 20-24 ans (89 %) et 25-29 ans (81 %), ont eu accès au dépistage volontaire et à des prestations de conseil. En 2016, 582 personnes ont été soumises à un test de statut VIH, la cible ayant été fixée à 1 000 en 2017. La Croix-Rouge et *Pathfinders* sont d'autres organismes offrant des informations et des services.

122. Durant la période 2010-2014, les adolescents, garçons et filles en nombre égal, ont acquis des connaissances générales sur le VIH. À Nevis, l'unité de coordination sur le VIH/sida est chargée d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de prévention de la maladie et des comportements à haut risque. Les centres de dépistage fonctionnent et des programmes locaux sont mis sur pied tous les ans. Les parties

³³ Journée et semaine consacrées au bien-être dans les Caraïbes.

concernées ont exprimé le souhait d'accroître l'offre de dépistage en continu et pas uniquement durant les périodes festives.

123. L'avortement est illégal sauf dans les cas de viol ou lorsque le pronostic vital de la mère est en jeu. La loi relative aux délits commis contre les personnes dispose que toute tentative d'avortement constitue une infraction. Les auteurs de tels délits sont passibles de peines d'emprisonnement. Bien que les femmes suspectées d'avoir subi un avortement aient la possibilité de recevoir des soins dans un hôpital, aucune information ne peut être recueillie si la patiente s'abstient de relater les faits.

124. Les centres de santé offrent aux femmes des services prénatals et anténatals sur les deux îles. À Saint-Kitts-et-Nevis, les femmes enceintes ont systématiquement accès aux services anténatals, qui offrent des mesures de prévention de la transmission verticale du VIH et de la syphilis. Il est recommandé aux femmes enceintes de subir au moins deux examens de dépistage de ces maladies, pratiqués en règle générale aux premier et troisième trimestres de la grossesse.

125. L'évaluation de la pauvreté dans le pays réalisée en 2007 et 2008 a montré qu'en dépit de leur accessibilité, les services offerts pouvaient ne pas bénéficier aux plus pauvres. Il est également apparu qu'on trouvait le pourcentage le plus élevé d'adolescentes enceintes dans le quintile le plus pauvre (voir tableaux 7 et 8).

Tableau 8

Grossesses en cours chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, par quintile (en pourcentage)

	Per Capita Consumption Quintiles					
	Poorest	II	III	IV	V	Total
Currently Pregnant	%					
Yes	3.9	3.5	0.6	2.3	1.6	2.4
No	93.1	95.0	97.3	96.2	95.9	95.5
Not Stated	3.0	1.4	2.1	1.6	2.4	2.1
Total (%)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total (N)	2,688	3,064	2,677	3,013	2,645	14,088

Source : Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08 (Vol 1), p. 112 (en anglais uniquement).

Tableau 9

Femmes enceintes consultant dans les dispensaires publics

Attending Public Health Clinic	Per Capita Consumption Quintiles					
	Poorest	II	III	IV	V	Total
	%					
Yes	74.6	75.7	100.0	100.0	100.0	84.5
No	25.4	0.0	0.0	0.0	0.0	7.7
Not Stated	0.0	24.3	0.0	0.0	0.0	7.7
Total (%)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total (N)	104	108	16	69	43	340

Source : Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08 (vol. 1), p. 112 (en anglais uniquement).

126. De 2006 à 2008, le pourcentage des enfants nés de mères adolescentes a baissé, passant de 20,4 % à 15,1 % en 2008, puis a été en forte hausse, atteignant 19,1 % et 19 % en 2009 et 2010, respectivement. En 2011, le taux de natalité dans son ensemble a chuté brutalement à 14,5 %. S'agissant du nombre élevé de grossesses chez les adolescentes, on peut penser que ce groupe de femmes rencontrera de plus grandes difficultés au moment de l'entrée dans la vie active³⁴. La natalité continue de baisser dans le pays ; en 2014, le taux brut s'établissait à 13,8 %³⁵.

127. Entre 2004 et 2015, le nombre d'enfants nés de mères adolescentes a fluctué à Saint-Kitts-et-Nevis. Durant les années 2006 et 2009, il a été à son plus haut niveau, soit 135 et 143 respectivement, puis il a chuté à 116 en 2010. Les tableaux ci-dessous montrent que durant la période 2014-2018 (à l'exception de l'année 2016), ce nombre a continué de chuter dans les deux îles. La majorité des mères adolescentes sont âgées de 18 ou 19 ans.

Tableau 10

Nombre de mères adolescentes à Saint-Kitts-et-Nevis, par âge et par année

Année									Nombre
	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	total de mères
2014	0	1	0	4	7	22	21	39	94
2015	1	0	2	1	7	12	19	37	79
2016	0	0	1	5	7	14	31	37	95
2017	0	0	1	0	2	13	19	32	67
2018	0	0	1	2	2	7	17	25	54
Total	1*	1	5	12	25	68	107	170	388

Source : Ministère de la santé.

* Un enfant est né d'une adolescente âgée de 12 ans.

Tableau 11

Nombre de naissances vivantes à Saint-Kitts-et-Nevis de 2013 à 2017, par âge de la mère

Âge de la mère	2013	2014	2015	2016	2017	Nombre total	%
10 à 14 ans	0	1	3	1	1	6	0,19 %
15 à 19 ans	76	83	75	93	66	393	12,50 %
20 à 24 ans	135	161	157	167	155	775	24,60 %
25 à 29 ans	158	165	180	156	164	823	26,10 %
30 à 34 ans	114	140	123	154	152	683	21,70 %
35 à 39 ans	48	69	76	75	86	354	11,20 %
40 à 44 ans	14	22	18	25	27	106	3,36 %
Plus de 45 ans	2	0	0	6	0	8	0,25 %
Indéterminé	0	0	0	0	0	0	0,00 %

³⁴ *Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08*, (Vol 1), p.xxv (en anglais uniquement).

³⁵ Statistiques régionales de la Communauté des Caraïbes (http://www.caricomstats.org/Pop_VS_LF.html).

Âge de la mère	2013	2014	2015	2016	2017	Nombre total	%
Total	547	641	632	677	651	3148	99,90 %

Source : Département de statistique.

128. Le taux de mortalité maternelle est le nombre de femmes décédées des suites de leur grossesse pour 100 000 naissances vivantes. Selon les données disponibles³⁶, le nombre de ces décès s'est élevé à 310 durant la période 2010-2015. Des soins spécialisés dispensés par du personnel qualifié sont accessibles à toutes les femmes durant leur grossesse et elles sont encouragées à donner naissance à leur enfant à l'hôpital. Les grossesses à haut risque font l'objet d'un étroit suivi. Un(e) accoucheur(se) qualifié(e), formé(e) à la profession de sage-femme, assiste à la majorité des naissances, sauf si les femmes ne parviennent pas à se rendre à temps à l'hôpital (moins de 1 % des cas).

129. Dans les deux îles, le taux de mortalité des moins de 5 ans³⁷ a baissé de 19 à 15 pour 1 000, de 2000 à 2015, accusant chaque année une réduction de 3,8 %. Toutefois, en raison des taux élevés de la mortalité néonatale et de la mortalité du nourrisson, le Ministère de la santé a entrepris une évaluation néonatale d'ensemble en 2017, en collaboration avec l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). Les travaux se poursuivent pour déterminer les mesures qui permettront de faire baisser ces indicateurs de santé et de renforcer le programme de santé maternelle et infantile. Le plan stratégique sanitaire 2017-2022 vise à réduire le taux de mortalité infantile de 25,3 à 12 pour 1 000 naissances vivantes.

130. La Fédération a atteint un résultat majeur en 2017, en éliminant la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis, ce qui a été confirmé par l'OPS et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les soins maternels continuent d'être améliorés et en 2017, le Ministère de la santé a élaboré un protocole pour la prise en charge des infections à virus Zika durant la grossesse et dans le cadre des soins néonataux. Le programme national de lutte contre les vecteurs continue d'être renforcé.

131. En juillet 2018, le Ministère de la santé s'est lancé dans la mise en œuvre du projet USAID ASSIST³⁸, conçu pour améliorer et développer les services de santé au profit de toutes les femmes enceintes. Ce programme d'une durée d'un an, qui concerne les femmes infectées au virus Zika, les nouveau-nés et les jeunes enfants, s'ajoute au programme de développement du jeune enfant. Saint-Kitts-et-Nevis fait partie des pays des Caraïbes touchés par le virus Zika, qui bénéficient d'une période de prolongation (de 2017 à 2019).

132. En 2014, la couverture vaccinale avait été largement mise en œuvre et variait de 93 % à 99 %. En 2018, les travaux visant à établir un registre électronique des vaccinations ont débuté, conformément à l'engagement pris par l'OPS. L'objectif est de doter la Fédération de deux vaccins supplémentaires. En mai 2018, le Gouvernement a approuvé la mesure d'introduction du vaccin contre la grippe (IV), et il a été saisi par le Ministère de la santé d'un plan d'action relatif au virus du papillome humain également à des fins d'approbation. Le vaccin contre le papillomavirus humain est conçu pour être administré à des enfants âgés de 11 ou 12 ans, tandis que le vaccin contre la grippe vise les groupes vulnérables tels que les

³⁶ UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2016 : L'égalité des chances pour chaque enfant*, p. 148-149.

³⁷ UNICEF, *La situation des enfants dans le monde 2016 : L'égalité des chances pour chaque enfant*, p. 156.

³⁸ USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) ASSIST (Applying Science to Strengthen and Improve Systems).

femmes enceintes, les travailleurs sanitaires et les personnes âgées atteintes de pathologies de longue durée.

133. À Saint-Kitts-et-Nevis, une proportion élevée de bébés (86 %) ne sont pas exclusivement nourris au sein durant la période de six mois recommandée. Soucieux d'améliorer la santé des nourrissons et des groupes de population de la Fédération, le Ministère de la santé poursuit la mise en œuvre de l'initiative Hôpitaux amis des bébés³⁹, afin de protéger et promouvoir l'allaitement au sein et de soutenir cette pratique face à l'utilisation de substituts au lait maternel. Les activités ont débuté en 2018 avec la tenue d'un atelier de formation des formateurs organisé dans le cadre de l'initiative susmentionnée. Un comité national de l'allaitement sera chargé, en 2019, de conseiller, d'élaborer des directives et des recommandations et d'appuyer les initiatives visant à lever les obstacles à l'allaitement naturel et à freiner la baisse du recours exclusif à cette pratique.

134. Selon les données du Ministère de la santé, de 2011 à 2015, la majorité des naissances ont eu lieu au sein de couples non mariés, soit 78 % à 81 % de toutes les naissances enregistrées. À la suite de l'enregistrement de ces naissances, une série de modifications sont intervenues pour que le nom du père puisse être ajouté a posteriori. Durant la période considérée, le taux de modification est passé de 35,5 % en 2011 à 28,3 % en 2015, avec une légère hausse intermédiaire à 38,5 % en 2012.

135. En 2015, selon les indicateurs démographiques⁴⁰ de Saint-Kitts-et-Nevis, le pays compte 56 000 habitants, dont 17 000 sont âgés de moins de 18 ans (30,4 %) et 5 000 sont âgés de moins de 5 ans (8,9 %). Durant la période 1990-2015, le taux de croissance annuel de la population a été de 1,2 % ; les prévisions font état d'une baisse de ce taux qui serait de 0,8 % par an durant la période 2015-2030.

136. Le programme d'enseignement relatif à la santé et à la vie familiale en vigueur dans les cycles primaire et secondaire comprend la relation à soi et aux autres, la sexualité et la santé sexuelle, l'alimentation et l'entretien de la forme, et la gestion de l'environnement. Les participantes aux programmes destinés aux mères adolescentes bénéficient de cours sur la santé sexuelle et la reproduction, afin d'acquérir les connaissances qui leur permettront de prendre des décisions éclairées, l'objectif étant de prévenir et de réduire les grossesses précoces.

137. Le document intitulé « Green Paper on Universal Health Care for the Federation of St. Kitts and Nevis », publié par le Gouvernement en 2018, indique une attention renouvelée envers les grandes orientations politiques et met l'accent sur la nécessité de rendre les services de soins de santé plus accessibles, durables et efficaces. Des consultations publiques, achevées récemment, ont encouragé la participation aux processus de planification et de mise en œuvre.

Article 13

Avantages sociaux et économiques

138. L'aide sociale atténue la vulnérabilité des familles économiquement défavorisées. Le Ministère de l'éducation collabore avec le Ministère du développement social pour aider les ménages les plus pauvres à tirer parti des systèmes de protection sociale. Un programme d'alimentation scolaire est disponible

³⁹ L'initiative Hôpitaux amis des bébés a été lancée par l'OMS et l'UNICEF en 1991, à la suite de la Déclaration Innocenti sur la protection, la promotion et l'encouragement de l'allaitement au sein de 1990. Il s'agit d'une action mondiale visant à l'application de pratiques de protection, de promotion et d'appui à l'allaitement.

⁴⁰ UNICEF, La situation des enfants dans le monde 2016 : L'égalité des chances pour chaque enfant, p. 140.

pour tous les enfants du primaire et ceux du secondaire dans le besoin. En 2007/08, 66 % des élèves en bénéficiaient⁴¹.

139. La Caisse de sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis offre une protection des revenus, y compris des prestations de maternité, des prestations de réversion et une pension minimale. Les femmes qui ont travaillé et cotisé à la sécurité sociale pendant 39 semaines peuvent prétendre aux prestations de maternité. Le Gouvernement a introduit le congé de paternité. Les pères employés dans la fonction publique peuvent demander un congé de paternité, de façon à alléger la charge que supportent les mères en matière de soins. Les pères ne peuvent pas prétendre à une allocation de paternité. Toutefois, lorsque la mère d'un enfant ne peut pas bénéficier de prestations de maternité, une prime de maternité peut être demandée si le père a suffisamment cotisé. Au moment de l'établissement du présent rapport, les prestations de maternité comprenaient une prime de maternité forfaitaire et une allocation de maternité hebdomadaire versée pendant 13 semaines au maximum. Le montant de la prime de maternité forfaitaire est passé de 300 à 450 dollars des Caraïbes orientales pour chaque enfant né lors d'un même accouchement. La pension minimale est de 400 dollars des Caraïbes orientales par mois. Les veuves et veufs peuvent prétendre à une pension et une prime de réversion. Le tableau ci-après montre que les primes et prestations de maternité représentent moins de 10 % du total des prestations à court terme demandées.

Tableau 12

Saint-Kitts-et-Nevis – Dépenses de la Caisse de sécurité sociale liées aux prestations à court terme

Type de prestation	2013		2014		2015	
	Nombre de demandes	Montant (en dollars des Caraïbes orientales)	Nombre de demandes	Montant (en dollars des Caraïbes orientales)	Nombre de demandes	Montant (en dollars des Caraïbes orientales)
Maladie	9 170	6 070 513	12 111	7 648 030	11 246	8 213 303
Obsèques	238	568 591	269	641 206	300	723 906
Allocation de maternité	383	1 652 182	469	1 936 418	537	2 342 172
Prime de maternité	402	183 150	482	220 050	541	244 800
Total	10 193	8 474 436	13 331	10 445 704	12 624	11 524 181

Source : Caisse de sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis.

140. Le Ministère chargé du développement communautaire, des services sociaux et des questions de genre a mis en place des programmes destinés aux femmes célibataires ayant besoin de soutien, qui comprennent notamment une aide à la prise en charge des enfants, des colis alimentaires et une assistance financière. Le Gouvernement accorde une grande importance aux travaux du Ministère et a révélé dans la présentation du budget de 2017 qu'une augmentation de 10,9 % par rapport à l'année précédente avait été proposée aux fins du développement et du renforcement des projets menés le Ministère.

141. Le Registre national des ménages mis en place sous l'égide du Ministère chargé du développement communautaire, des questions de genre et des services sociaux a

⁴¹ Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08, (Vol 1), p.xxxix (en anglais uniquement).

permis de renforcer le secteur de la protection sociale. Il a vocation à servir de mécanisme commun de ciblage aux fins du recensement des personnes pauvres et vulnérables, notamment en proposant des formules de contrôle du niveau des ressources permettant de catégoriser les ménages. Il vise également à réduire les erreurs d'inclusion et d'exclusion, à favoriser l'équité, à renforcer l'efficacité et l'efficience de l'administration des systèmes et à en étendre la couverture.

142. Lancé le 24 décembre 2018, le programme gouvernemental de lutte contre la pauvreté a pour but d'apporter un soutien financier aux ménages dont le revenu brut total est inférieur à 3 000,00 dollars des Caraïbes orientales (trois mille dollars). Les ménages défavorisés qui remplissent les conditions requises reçoivent une aide destinée à couvrir certaines de leurs dépenses courantes essentielles et reçoivent une allocation mensuelle de 500,00 dollars des Caraïbes orientales⁴² (cinq cents dollars). Le Service d'information du Gouvernement a indiqué qu'au 11 janvier 2019, 2 687 chèques avaient été distribués dans le cadre du programme aux familles bénéficiaires dans la Fédération, pour un montant total de 1,34 million de dollars des Caraïbes orientales.

143. Le projet de loi sur la protection sociale de 2018 a pour objectif d'assurer la protection sociale des personnes vivant à Saint-Kitts-et-Nevis et de réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. Les mécanismes de ciblage viseront à obtenir l'équité pour les personnes qui souffrent de discrimination structurelle, notamment les femmes et d'autres groupes vulnérables. Le projet de loi a fait l'objet d'une première lecture au Parlement en 2018 et devrait être adopté en 2019.

144. Les familles et les personnes dans le besoin reçoivent également une aide d'organisations caritatives, telles que Nyabinghi Order, Pathfinders, Mickey's Hope, la Pediatric Assistance League (PALS), le Rotary Club et l'Armée du Salut.

145. L'Association des personnes en situation de handicap de Saint-Kitts-et-Nevis (SNAPD) a été fondée en 1982. Elle a pour mission d'améliorer la vie des personnes en situation de handicap en leur proposant des services de défense des droits, d'éducation et d'entraide. Le Ministère chargé du développement communautaire, des questions de genre et des services sociaux aide l'Association en lui apportant une assistance financière et en lui permettant d'être hébergée à titre gracieux au centre communautaire McKnight de Saint-Kitts. En 2013, l'Association a lancé le tout premier réseau de femmes en situation de handicap, l'idée étant de les aider à établir des partenariats et de leur offrir un soutien. Diverses manifestations sociales ont été organisées à l'intention des membres de l'Association. Le Réseau des femmes est membre du Réseau régional des femmes de l'Organisation mondiale des personnes handicapées – Amérique du Nord et Caraïbes. Il retrouve actuellement un nouveau souffle à la suite du recrutement de nouveaux membres et de la démission de sa présidence. Bien qu'il ne soit pas spécifiquement destiné aux femmes, le service de bus Dial-A-Ride est désormais disponible pour les personnes vivant avec un handicap et celles et ceux qui s'occupent de ces dernières grâce au financement de la Fondation pour la diversification de l'industrie sucrière (SIDF). Un bus Toyota Coaster capable de transporter jusqu'à quatre fauteuils roulants est à la disposition des personnes ayant besoin d'assistance, notamment pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou professionnels. Il est possible d'accéder à ce service de bus par l'intermédiaire de l'Association des personnes en situation de handicap de Saint-Kitts-et-Nevis.

146. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a été approuvée par le Cabinet pour ratification en 2016. Une formation sur la Convention à l'intention des fonctionnaires des ministères a également été organisée en 2018. Toujours en 2018, les fonctionnaires du Ministère chargé du développement

⁴² En fonction des autres prestations sociales reçues.

communautaire, des questions de genre et des services sociaux ont reçu une formation en langue des signes américaine, de façon à pouvoir aider les personnes en situation de handicap à accéder aux services disponibles.

147. Le Ministère chargé du développement communautaire, des questions de genre et des services sociaux dispose d'un fonctionnaire chargé exclusivement de collaborer avec les personnes handicapées et les personnes âgées. En outre, les résidents âgés reçoivent une aide au niveau communautaire de soignants à domicile, ce qui leur permet de recevoir des soins chez eux plutôt que dans une maison de retraite. Un certain nombre d'activités sont organisées tout au long de l'année pour donner aux personnes âgées la possibilité de vieillir en bonne santé, notamment des activités d'éducation sanitaire, de socialisation et des activités physiques. Le Ministère devrait achever sa politique relative au vieillissement en 2019.

148. Il existe une communauté de migrants hispaniques dans la Fédération. Les membres de cette communauté bénéficient de cours de langue anglaise dispensés sur la base du volontariat. Il importe de doter les communautés de migrants des compétences linguistiques nécessaires pour les aider à s'intégrer dans la société. La majorité des personnes qui suivent ces cours sont des femmes.

149. D'après les données de la Société nationale du logement (NHC, pour National Housing Corporation), la plupart des personnes qui reçoivent un logement social sont des femmes. La NHC reçoit du Gouvernement des terres sur lesquelles elle peut construire des logements à moindre coût. Selon les chiffres de 2017, sur les 2 247 demandes de logement présentées, 60 % des logements ont été attribués à des femmes, 28 % à des hommes et les 12 % restants à des couples. Le Conseil d'administration de la NHC sélectionne les personnes qui bénéficieront d'un logement et, selon les circonstances, peut privilégier les femmes vulnérables qui sont maltraitées. La NHC continue de jouer un rôle important puisqu'elle aide les personnes économiquement défavorisées à trouver un logement. Mis en place en avril 2018, le programme d'aide à la réparation des logements après un ouragan est une composante essentielle du mandat de la NHC, compte tenu en particulier de la promesse faite par le Gouvernement de construire des infrastructures durables et résistantes. Selon le Service d'information du Gouvernement, après le passage des ouragans Irma et Maria en 2017, 1 114 foyers avaient signalé que leur toit avait été endommagé. En juin 2018, 400 ménages de la Fédération avaient bénéficié du programme de réparation des toits.

150. Les données de la Nevis Housing & Land Development Corporation montrent qu'en 2016, 78 demandes de terres avaient été soumises (40 femmes et 38 hommes). Au total, 43 demandeurs sont allés au bout du processus (20 femmes et 23 hommes). Les chiffres relatifs aux demandes de logement pour l'année 2016 indiquent que les femmes sont plus nombreuses à demander un logement que les hommes. Sur les 122 demandes de logement, 82 (67 %) avaient été soumises par des femmes et 40 (33 %) par des hommes. Au total, 17 personnes ont achevé la procédure de demande (10 femmes et 7 hommes).

151. L'émancipation par l'éducation est la clef d'un meilleur accès à l'information et aux opportunités économiques. En 2018, la Division des questions de genre à Nevis a parrainé deux programmes éducatifs visant à former les participants aux aspects financiers et autres de l'accès à la propriété et de la planification de la retraite. Les femmes ont été plus nombreuses à profiter de ces programmes, leur taux de participation allant de 68 % à 78 %.

152. Il existe des établissements publics et privés de soins aux personnes âgées. En 2013, les maisons de retraite comptaient plus de femmes (51 %) ⁴³ que d'hommes.

153. Selon le rapport sur les droits humains de 2015 pour Saint-Kitts-et-Nevis, les femmes ne subissaient pas de discriminations lorsqu'il s'agissait d'obtenir des crédits ou de posséder ou gérer des entreprises. Toutefois, il convient de noter que la plupart des prêts sont accordés sur nantissement et que, par conséquent, d'autres formes de prêt tenant compte des questions de genre doivent être proposées aux ménages économiquement défavorisés qui possèdent peu d'actifs, de sorte à leur offrir un accès équitable aux possibilités d'entrepreneuriat.

154. Il existe un certain nombre d'organisations auprès desquelles il est possible d'obtenir un crédit. L'Union de crédit coopérative de Saint-Kitts propose aux petites entreprises des prêts à la consommation, des prêts hypothécaires et des crédits. Autant de femmes que d'hommes lui présentent des demandes ⁴⁴. L'Organisme de promotion de l'investissement de Saint-Kitts (SKIPA) est un organisme gouvernemental qui favorise les investissements locaux et aide à lancer des projets. En janvier 2017, les données montraient que 201 hommes (65,25 %) et 107 femmes (34,74 %) avaient demandé et reçu des prêts dans le cadre du programme du Fonds d'aide aux petites entreprises (SEAF). La Fondation pour le développement national (FND) est une institution indépendante, communautaire et à but non lucratif qui octroie des crédits au secteur des petites entreprises. Selon des données récentes, environ 30 % des prêts ont été accordés à des femmes, qui ont un meilleur historique de remboursement que les hommes ⁴⁵. En général, les femmes demandent des prêts pour ouvrir des salons de coiffure et des magasins de détail. La Banque de développement de Saint-Kitts-et-Nevis est socialement engagée et a indiqué qu'elle veillait à ce que les garanties ne soient pas un obstacle à l'octroi de prêts. La grande majorité des prêts étudiants et hypothécaires sont accordés à des femmes. Les hommes ont quant à eux tendance à demander des prêts commerciaux.

155. En ce qui concerne la représentation ecclésiastique, les femmes représentent 80 % des personnes qui se rendent à l'église et, par conséquent, aident à la gestion des organisations religieuses. La majorité (environ 85 %) des chefs religieux sont des hommes. La réticence à nommer des femmes pourraient en partie tenir aux croyances bibliques traditionnelles selon lesquelles la femme est secondaire par rapport à l'homme dans l'environnement religieux. Toutefois, au cours de la dernière décennie, les mentalités se sont assouplies et on a constaté que le rôle essentiel que jouent les femmes dans la société et leurs droits à être ministres et prendre la tête d'un ministère étaient davantage reconnus. Les ministères et les conférences religieuses locales et régionales que les femmes dirigent témoignent de leur place prépondérante dans l'environnement ecclésiastique. Les auxiliaires participent aux travaux menés par l'église, sont au service de membres de celle-ci et vont à la rencontre de la communauté dans son ensemble. Parmi les mesures d'atténuation de la pauvreté et d'intervention sociale figurent des mesures relatives à l'alimentation, à la garde d'enfants, au soutien psychologique, à la santé et à la parentalité, souvent demandées par les bénéficiaires eux-mêmes. La position stratégique de l'église lui permet d'être particulièrement impliquée et de servir de canal d'information et d'exécution des programmes, en incitant par exemple les parties prenantes à participer à l'élaboration des politiques. Les pasteurs locaux ont été formés à reconnaître les cas de maltraitance

⁴³ Banque de développement des Caraïbes (2014), Country Gender Assessment, St. Kitts & Nevis, Vol I, p.11 (en anglais uniquement).

⁴⁴ Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08, (Vol 2), p. 114 (en anglais uniquement).

⁴⁵ Country Poverty Assessment, St. Kitts and Nevis, 2007/08, (Vol 2), p. 116 (en anglais uniquement).

d'enfant et des systèmes ont été mis en place pour vérifier les antécédents des personnes travaillant avec les enfants. En 2017, une base de données recensant les ressources disponibles était en cours de création, l'objectif étant que les communautés soient mieux servies.

156. En ce qui concerne le sport, il n'y a aucune discrimination contre les filles qui participent aux activités sportives proposées dans les écoles de Saint-Kitts, à savoir le football, le netball, le cricket, l'athlétisme, le volleyball, le tennis sur gazon et le basketball. Le Département des sports décerne chaque année des prix d'excellence aux étudiants et étudiantes athlètes qui ont réalisé des performances exceptionnelles. L'Association de football de Saint-Kitts-et-Nevis comporte une ligue féminine et une ligue de la jeunesse très actives⁴⁶. La Fédération de cricket des Indes occidentales a marqué l'histoire en 2011 en nommant Jennifer Nero, première femme à siéger à son conseil d'administration.

157. Pour ce qui est du domaine des loisirs et de la culture, en 2017, le concours « Monarque du Calypso » a été remporté pour la première fois par une femme de la Fédération⁴⁷ depuis le lancement du Carnaval national en 1971.

Article 14

Femmes rurales

158. Après la disparition de l'industrie sucrière en 2005, le Gouvernement a mis en œuvre un plan stratégique pour le développement de l'agriculture pour la période 2004-2009⁴⁸ en collaboration avec le Ministère de l'agriculture. Un bureau de gestion de la transition a été mis sur pied pour minimiser les conséquences subies par les populations rurales et des programmes éducatifs et sociaux ont été mis en place à l'intention des anciennes travailleuses et anciens travailleurs du secteur sucrier. Les populations rurales ont participé à divers ateliers qui leur ont permis de renforcer leurs capacités et une attention particulière a été accordée aux femmes et aux jeunes, qui ont été formés aux techniques de transformation agricole, à l'entrepreneuriat et à la gestion des entreprises agricoles. Les participants ont ainsi acquis des compétences et des connaissances qui leur ont permis d'améliorer leur situation financière.

159. Les données du Ministère de l'agriculture indiquent que 800 agriculteurs sont enregistrés, dont 30 % sont des femmes. Le secteur agricole est principalement composé d'hommes mais, au sein de ce secteur, les femmes sont plus nombreuses dans les domaines de la vente au détail, de la commercialisation et de l'agro-industrie. Par exemple, la Société coopérative des agricultrices de Fahie (FAWCS) est une coopérative volontaire dont le capital est constitué d'actions. Créée en vue d'améliorer les moyens de subsistance de ses membres, elle comprend 15 femmes qui ont des obligations professionnelles en journée mais qui se réunissent régulièrement pour exercer des activités agricoles et agroalimentaires en utilisant des produits locaux. Un appui financier a été obtenu auprès d'organisations étrangères telles que le Programme de micro financements du Fonds pour l'environnement mondial⁴⁹. Les capacités des femmes en matière d'action collective et de leadership ont été mises en évidence par le partenariat conclu avec une école primaire rurale, qui a fait de celle-ci la première de la Fédération à fonctionner à l'énergie verte et permis aux deux

⁴⁶ Association de football de Saint-Kitts-et-Nevis (<http://sknfa.com/>).

⁴⁷ Karissa Willett.

⁴⁸ The Contribution of IICA to the Development of Agriculture and Rural Communities, rapport annuel de 2005, p. 7.

⁴⁹ Créé en 1992, le Programme de micro financements du FEM fournit un appui financier et technique aux projets qui préservent et restaurent l'environnement tout en améliorant le bien-être et les moyens de subsistance des populations.

parties de bénéficiaire des technologies d'énergie renouvelable. Un autre groupe, St. Kitts Agro Processors, composé de 16 femmes (84 %) et 3 hommes (16 %), transforme des produits primaires en produits secondaires, tels que des confitures, des gelées, des chips, des jus, etc.

160. Les agricultrices exploitent de petites fermes, d'une superficie moyenne d'une acre, ainsi que de nombreux jardins potagers. La plupart d'entre elles ont peu d'actifs, n'ont pas facilement accès à un financement par emprunt et dépendent donc de leurs propres revenus qu'elles dégagent à partir des recettes générées par leur exploitation et qu'elles utilisent également pour leur ménage. Même si elles ne sont pas spécifiquement visées par ce programme, les agricultrices bénéficient, par extension, du programme d'incitation du Ministère de l'agriculture qui offre à tous les agriculteurs qui y participent des rabais sur les intrants tels que les engrais et les outils agricoles.

161. Les capacités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et les activités génératrices de revenus sont renforcées par les ressources et les services agricoles, ainsi que par les possibilités de financement international offertes par des organismes tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Les opérations de secours menées après le passage d'un ouragan et financées par le Gouvernement permettent un relèvement rapide, qui atténue les effets des catastrophes naturelles.

162. Les données du Ministère de l'agriculture relatives à l'emploi révèlent que la totalité des agents de vulgarisation agricole sont des hommes. L'unité de quarantaine est un sous-programme du Département de l'agriculture qui s'occupe principalement des questions de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments. Les femmes représentent 75 % du personnel de ce service d'appui.

Partie IV

Article 15

Égalité devant la loi et affaires civiles

163. En vertu de la loi, les femmes jouissent du même statut juridique et des mêmes droits que les hommes, notamment dans les domaines de la succession, de la famille, de la propriété et du travail.

Article 16

Égalité dans le mariage et droit de la famille

164. Le Comité a noté l'absence d'aide juridique et la lenteur des procédures, qui dissuadent les femmes d'attaquer les hommes en justice afin d'obtenir une pension alimentaire pour leurs enfants. La législation a été modifiée de façon à empêcher les hommes de choisir de purger une peine de prison plutôt que de payer une pension. Le paragraphe 9 b) de la loi de 2012 sur l'entretien des enfants stipule que l'incarcération d'une personne pour défaut de paiement ne doit pas l'acquitter de ses obligations.

165. Les mères d'enfants dont le père ne peut ou ne veut pas subvenir aux besoins ont été identifiées comme un groupe à risque ayant besoin d'aide. Les femmes se servent du système judiciaire pour que les pères leur versent une pension alimentaire et utilisent le système juridique pour obtenir une aide financière pour leurs enfants. Des éléments probants indiquent que les femmes qui ont des enfants de pères différents se servent de ce système pour assurer leur sécurité économique et subvenir aux besoins de leur famille.

166. Certains estiment qu'il existe des inégalités entre les mères célibataires et les mères mariées, leur statut économique déterminant le tribunal auprès duquel elles peuvent faire valoir leur droit à obtenir une pension alimentaire pour leurs enfants. Les mères célibataires sont souvent limitées au tribunal d'instance, alors que les mères mariées peuvent présenter une requête à la Haute Cour de justice, qui permet d'obtenir des indemnités plus élevées. La différence tient principalement au niveau de revenu, les mères célibataires pouvant saisir la Haute Cour de justice si elles ont les moyens financiers de le faire.

167. Le centre de conseil et d'aide juridiques de Saint-Kitts est ouvert depuis 2005. En 2016, des services d'aide juridique ont été mis en place dans les zones rurales afin de les rendre plus accessibles aux personnes vivant dans ces zones. Des services de conseils couvrant divers domaines juridiques ont été offerts aux personnes qui n'ont pas les moyens de se payer un avocat du secteur privé. En 2016, le Centre de conseil et d'aide juridiques a assuré 36 permanences juridiques. Aucune aide juridique n'est proposée à Nevis.

168. La loi interdit le viol mais n'aborde pas expressément le problème du viol conjugal. Il existe des preuves anecdotiques de ce problème, qui est souvent sous-estimé. Il s'agit d'un sujet controversé qui fait l'objet d'un débat culturel et qui ne bénéficie pas d'un large soutien de la population du point de vue législatif. Il est donc nécessaire de mener des campagnes d'information et de sensibilisation à l'intention du public.

169. Selon le rapport sur les droits humains publié par Saint-Kitts-et-Nevis en 2016, tous les couples et toutes les personnes ont le droit de décider librement et de façon responsable du nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir et de l'espacement des naissances, de gérer leur santé procréative et d'être informés des moyens de le faire, à l'abri de toute discrimination, coercition ou violence.

Conclusion

170. La Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis a fait des progrès considérables vers l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Le rôle de chef de file que le Gouvernement a assumé et les progrès réalisés au cours des 15 dernières années sous les deux administrations témoignent de la ferme détermination de ce dernier à y parvenir. En outre, la contribution des groupes de femmes, des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales a été déterminante dans bon nombre des avancées réalisées en faveur des femmes. Il convient de noter que le Département des questions de genre joue un rôle central et collabore avec les groupes et organismes concernés aux niveaux régional et international. Beaucoup a été fait depuis pour renforcer et intensifier les mesures en faveur de la cause des femmes.

171. Le Gouvernement reconnaît qu'il est nécessaire d'améliorer la situation. Des mesures législatives ont été mises en place, de nouvelles lois ont été adoptées et la législation existante a été révisée et modifiée pour faciliter le développement des femmes et réduire les inégalités. Parmi les progrès notables qui ont été faits, on peut citer la mise en place du protocole sur la violence domestique et le lancement de la politique et du plan d'action national de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'égalité femmes-hommes. D'autres projets en faveur de la protection sociale et des soins de santé universels sont en cours et auront une incidence directe sur la qualité de vie des personnes en proie à la discrimination structurelle.

172. La santé maternelle s'est améliorée, le nombre de naissances chez les adolescentes est en baisse et la loi relative à la protection du salaire minimum a été adoptée. Une unité spéciale d'aide aux victimes composée de personnel formé pour

traiter les questions de violence domestique a été mise sur pied. Les données révèlent également les cas de maltraitance sont davantage signalés. Des formations ont été ouvertes aux femmes pour les encourager à exercer des professions traditionnellement considérées comme masculines. Des centres d'aide juridictionnelle ont été créés pour aider les personnes qui n'ont pas les moyens de payer un avocat. Les programmes ne se limitent pas aux besoins des femmes, puisqu'ils englobent également ceux des enfants, qui représentent les générations futures. En outre, les projets de sensibilisation reconnaissent et prennent en compte la précieuse contribution que les hommes apportent à la société. La Journée internationale des femmes, la Journée internationale des hommes et la Journée des droits de l'homme continuent d'être l'occasion de sensibiliser davantage aux droits et aux responsabilités des femmes, des hommes, des garçons et des filles. Les progrès ont été lents dans certains domaines, tels que la représentation des femmes aux postes de direction dans la vie politique et publique. Cette question fait l'objet d'un dialogue public et les mesures prises à ce jour en faveur de l'accroissement du nombre de femmes nommées à ces postes sont bienvenues.

173. Si quelques problèmes persistent, ils ne doivent pas faire oublier les progrès remarquables qui ont été réalisés. Les difficultés qui subsistent sont connues et les différents ministères et le secteur privé s'efforcent de trouver des solutions pour éliminer la discrimination dans la mesure du possible. La Fédération de Saint-Kitts-et-Nevis reste déterminée à surmonter les obstacles et à assurer l'égalité et l'autonomisation des femmes.

Références

- Caribbean Development Bank (2014), ‘Country Gender Assessment’ St. Kitts & Nevis, Vol I
- Caribbean Development Bank (2014), ‘Country Gender Assessment’ St. Kitts & Nevis, Vol II
- Caribbean Science (2017), ‘CSF and CAS Host STEM Teacher Training Workshops in St. Kitts and Nevis’, (31 Mar), available: <http://caribbeanscience.org/csf-and-cas-host-stem-teacher-training-workshops-in-st-kitts-and-nevis/>
- Commonwealth Parliamentary Association, 42nd Regional Conference of the Commonwealth Parliamentary Association Caribbean, Americas and Atlantic Region takes place in St Kitts, available: http://www.cpahq.org/cpahq/Main/News/News_Items/42nd_CAA_Regional_Conference_St_Kitts_June_2017.aspx [accessed 19.04.18]
- Commonwealth Secretariat (2018), Women and Political Parties in Five Small States of the Caribbean, Research Report
- Country Poverty Assessment (2007/08), St. Kitts and Nevis 2007/08, ‘Living Conditions in a Caribbean small island developing state’ (Vol 1)
- Country Poverty Assessment (2007/08), St. Kitts and Nevis 2007/08, ‘Survey of Living conditions in the Island of St. Kitts’, (Vol 2)
- Country Poverty Assessment (2007/08), St. Kitts and Nevis 2007/08, ‘Survey of Living Conditions in the Island of Nevis’ (Vol 3)
- Department of Marine Resources (2016), ‘Women of St. Kitts and Nevis represented at WiMAC Conference’, <http://dmrskn.com/women-of-st-kitts-and-nevis-represented-at-wimac-conference/>
- Dominica News Online, (2011), ‘Jennifer Nero appointed first female WICB Director’, (19 May), <http://dominicanewsonline.com/news/homepage/news/sports/jennifer-nero-appointed-first-female-wicb-director/>
- Government of St. Kitts and Nevis, *National Social Protection Strategy (2012-2017)*, Plan of Action – Phase I and Monitoring and Evaluation Framework
- Human Rights Report (2015), Saint Kitts and Nevis, p.8, available: <https://www.state.gov/documents/organization/253249.pdf> [accessed 30.08.17]
- Inter-American Development Bank (2013), Private Sector Assessment of St. Kitts and Nevis, pp.9-10
- Inter-American Institute for Cooperation on Agriculture (2005), ‘The Contribution of IICA to the Development of Agriculture and Rural Communities’, 2005 Annual Report
- Ministry of Education and Information (2013), Technical and Vocational Education and Training Policy, ‘TVET for All: A vehicle for human and sustainable development and lifelong learning’, p.31
- Nevis Island Administration (2017), ‘New Acting Deputy Governor General for Nevis Sworn In’, <http://www.nia.gov.kn/index.php/news-4/news-articles-3/3135-new-acting-deputy-governor-general-for-nevis-sworn-in>
- Nevis Island Administration (2016), ‘NIA continues to elevate the status of women, says Gender Affairs Minister Brandy-Williams’, available:

- <http://www.nia.gov.kn/index.php/news-4/news-articles-3/2883-nia-continues-to-elevate-the-status-of-women-says-gender-affairs-minister-brandy-williams> [accessed 23.08.17]
- Nevis Island Administration (2017), *Conference Report: Sub-Regional Women's Forum on the Sustainable Development Goals*, p.12, 13-18
 - Nevis Pages.com (2013), *St. Kitts and Nevis to Launch Blue Bear Campaign on Friday* <http://www.nevispages.com/st-kitts-and-nevis-to-launch-blue-bear-campaign-on-friday/>
 - SKN Vibes (2015), SKNIS Press Release 'Federation's first female Cabinet Secretary sworn in: The nation moving forward', <http://www.sknvibes.com/news/newsdetails.cfm/91331> [accessed 22.08.17]
 - SKN Vibes (2015), 'Government clamping down against child abuse', available: <http://www.sknvibes.com/news/newsdetails.cfm/94139>
 - St. Christopher (St. Kitts) and Nevis National AIDS Programme (2014) – Global AIDS Response Progress Report
 - St. Kitts and Nevis Information Service (SKNIS), (2017), *CARICOM heads move to end violence against women and further promote women and children's health*, <http://sknis.kn/caricom-heads-move-to-end-violence-against-women-and-further-promote-women-and-childrens-health/>
 - St. Kitts and Nevis Information Service (2017), *Community Based Meetings* <http://sknis.kn/community-business-meetings/>
 - St. Kitts and Nevis Information Service, (2017), *Gender Affairs Department Focusing On Boosting Self-Esteem In Tackling Domestic Violence*, <http://sknis.kn/gender-affairs-department-focusing-on-boosting-self-esteem-in-tackling-domestic-violence/>
 - St. Kitts and Nevis Information Service, (2017), *Gender Based Violence does not help anyone and must be eradicated*, <http://sknis.kn/gender-based-violence-doesnt-help-anyone-and-must-be-eradicated/>
 - St. Kitts and Nevis Information Service (2018), *Government's Island-wide work to assist homeowners in repairing hurricane-damaged roofs continues apace*, <https://www.sknis.kn/governments-island-wide-work-to-assist-homeowners-in-repairing-hurricane-damaged-roofs-continues-apace/> [accessed 15.5.19]
 - St. Kitts and Nevis Information Service (2016), *New Deputy Speaker Akilah Byron-Nisbett encouraged to be true to herself*, <https://sknis.kn/new-deputy-speaker-akilah-byron-nisbett-encouraged-to-be-true-to-herself/>
 - St. Kitts and Nevis Information Service, (2017), *PAHO/WHO confirm St. Kitts and Nevis has eliminated mother-to-child transmission of HIV*, <https://sknis.kn/pahowho-confirm-st-kitts-and-nevis-has-eliminated-mother-to-child-transmission-of-hiv/> [accessed 07.03.18]
 - St. Kitts and Nevis Information Service, (2018), *Poverty Alleviation Programme pays out EC\$ 1.34 Million to nigh 3000 persons in St. Kitts and Nevis*, <https://www.sknis.kn/poverty-alleviation-programme-pays-out-ec-1-34-million-to-nigh-3000-persons-in-st-kitts-and-nevis/> [accessed 15.5.19]
 - St. Kitts and Nevis *National Social Protection Strategy 2012-2017*, https://www.unicef.org/easterncaribbean/ECAO_National_Social_Protection_Strategy__SKN.pdf

- *St Kitts and Nevis Observer*, (2016), ‘Premier Amory and Commonwealth Secretariat reps discuss initiative to advance women’s political leadership’, <http://www.thestkittsnevisobserver.com/sourced-information/premier-amory-commonwealth-secretariat-reps-discuss-initiative-advance-womens-political-leadership/>
- The Government of St. Christopher (St. Kitts) and Nevis Budget Address 2017, ‘*Working Together – Accelerating Growth and Building Resilience*’
- Times Caribbean (2016), ‘St. Kitts-Nevis Ambassador to the US among Panellists at Women’s Leadership Conference in Washington, DC.’, <http://timescaribbeanonline.com/st-kitts-nevis-ambassador-to-the-us-among-panelists-at-womens-leadership-conference-in-washington-dc/>
- Times Caribbean (2016), ‘St.Kitts-Nevis Prime Minister Harris Announces Historic Appointment of First female to Police High Command’, 10 Feb, available : <http://timescaribbeanonline.com/st-kitts-nevis-prime-minister-harris-announces-historic-appointment-of-first-female-to-police-high-command/> [accessed 22.08.17]
- UNESCO (2016), ‘*St Kitts and Nevis Education Policy Review*’, Final Report, p.3
- UNESCO (2014), ‘*TVET Policy Review*’, St. Kitts and Nevis, p. 37
- UNICEF (2010), ‘*Health & Family Life Education Regional Curriculum Framework*’, Ages 11 years to 16 years, Version 2.1’ available: https://docs.google.com/file/d/0B_ml6nPCmsQFUkdCRXpNS1hISIU/edit [accessed 29.08.17]
- UNICEF (2010), ‘*Health & Family Life Education Regional Curriculum Framework*’, Ages 5 years to 12 years, Version 2.1, available: https://docs.google.com/file/d/0B_ml6nPCmsQFQ3AzZ0dYbnduc1U/edit [accessed 29.08.17]
- UNICEF (2017), ‘*Situation Analysis of Children in the Federation of Saint Kitts and Nevis*’, p.62
- UNICEF (2014), *Social Survey on Violence against Children and Women: ‘Attitudes to Corporal Punishment, Child Sexual Abuse and Domestic Violence in St. Kitts’*
- UNICEF (2016), ‘*The State of the World’s Children 2016*’, A Fair Chance for Every Child, pp.148-149
- United Nations, Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (2002), ‘Consideration of reports submitted by States parties under article 18 of the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women’, Combined initial, second, third and fourth period reports of States parties. Saint Kitts and Nevis
- United Nations (2002), ‘*Gender Mainstreaming: An Overview*’, available: <http://www.un.org/womenwatch/osagi/pdf/e65237.pdf> [accessed 29.08.17]
- United Nations Treaty Collection, United Nations Treaties, https://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-8-b&chapter=4&clang=_en
- UN Women, Commission on the Status of Women, <http://www.unwomen.org/en/csw>
- United States Department of State, Bureau of Democracy, Human Rights and Labor (2015), ‘*Country Reports on Human Rights Practices for 2015*’

- WINN FM (2016), 'Women's Entrepreneurship Day Hosts Summit In St. Kitts', <https://www.winnfm.com/press-releases/19480-women-s-entrepreneurship-day-hosts-summit-in-st-kitts>
-